

**Université de Kisangani**  
**Faculté des Sciences**

**Département Ecologie et  
Conservation de la Nature**

**TOURISME DE VUE ET CYNEGETIQUE**  
**Dans les Réserves Naturelles en République du Zaïre**

**PAR**  
**BOLA IKOLUA**

Dissertation présentée  
pour l'obtention du Grade de  
Diplômé d'Études Supérieures en Sciences  
Option : BIOLOGIE  
Orientation : ZOOÉCOLOGIE  
Directeur : HUGO GEVAERTS

Décembre 1981

R E M E R C I E M E N T S.

Au moment où nous terminons cette première étape de notre formation postuniversitaire, nous nous devons de remercier très vivement l'UNESCO et le Conseil Exécutif de notre Pays pour les avantages exceptionnels dont nous sommes bénéficiaire en notre qualité de boursier du Bureau d'Etudes Post-Universitaires au Zaïre (BEPUSA).

Nos sentiments de profonde gratitude vont au Professeur Hugo Gevaerts pour l'encadrement, la disponibilité et le soutien tant moral que matériel qu'il continue de nous assurer.

Nous ne pouvons oublier le Professeur J.C. Heymans, promoteur de nos travaux et la Faculté des Sciences qui nous offre un bon cadre pour notre formation.

Nous avons beaucoup apprécié les services que nous ont rendus nos compatriotes de l'IZCN, de l'ONT et du Bureau ressources fauniques de Kinshasa ainsi que ceux de la coordination régionale à l'ECNT de Kisangani.

Enfin, nous gardons un souvenir inoubliable de notre séjour à la station touristique de la Rwindi au coeur du merveilleux Parc National des Virunga où, conservateurs, personnel administratif et hôtelier, gardes et chercheurs nous ont réservé un accueil on ne peut plus amical et fraternel.

Qu'il nous soit permis d'adresser nos remerciements d'une manière spéciale aux Citoyens MANKOTO, TATALA, KUNIEKI et au Docteur Mertens respectivement Directeur Technique et Scientifique de l'IZCN, conservateur en Chef et conservateur à la Rwindi et Chef de la mission belge de recherches à Lulimbi.

A tous grand merci.

L'auteur.

## I N T R O D U C T I O N

=====

Le premier avantage reconnu aux animaux sauvages en Afrique au sud du Sahara, est qu'ils constituent une source importante de protéines. En effet 75% environ de la population de cette partie du continent africain est tributaire de la faune pour son alimentation carnée (Asibey 1972).

Par ailleurs, grâce au commerce des spécimens vivants et des produits d'origine animale, le cheptel sauvage apporte une contribution appréciable à l'économie.

Enfin, la grande faune constitue un facteur important d'attrait touristique. Outre l'observation des sites naturels (paysages, montagnes, volcans, cours d'eau, chutes, sources thermales...) le spectacle des animaux sauvages dans leurs biotopies amuse autant qu'il émeut les touristes. Le tourisme vient ainsi conférer une nouvelle dimension à l'utilisation de la faune sauvage par les retombées économiques (devises et effet multiplicateur)(1), la satisfaction esthétique, culturelle et sportive dont sont comblés les visiteurs des parcs nationaux et les chasseurs sportifs et par le prestige dont jouissent nos pays auprès de l'étranger.

Le présent travail s'inscrit dans le cadre général de l'étude de l'exploitation de la faune au Zaïre. Il a trait au tourisme, aspect combien positif et rentable de l'utilisation du cheptel sauvage.

Nos investigations ont porté sur le tourisme de vue dans les parcs nationaux sans passer sous silence le tourisme cynégétique qui se pratique dans les réserves de chasse. Une étude particulière a été menée au niveau du secteur touristique des Rwindi-Rutshuru au Parc national des Virunga.

Enfin, quelques considérations sur l'activité touristique dans les réserves naturelles du Zaïre terminent notre étude.

---

(1) effet multiplicateur : voir glossaire. p 63

M E T H O D E.-

Afin de bien appréhender l'évolution du tourisme dans les parcs nationaux, nous avons jugé indispensable de prendre un certain recul dans le temps. L'étude couvre une période de sept ans allant de 1972 à 1978 inclus. Nous n'avons pu recueillir les statistiques susceptibles d'être exploitées que dans cet intervalle. Avant 1972, l'ONT (1) ne produisait pas de rapports dignes de ce nom. D'autre part, les rapports annuels tant au niveau de l'IZCN que de l'ONT apparaissent avec un certain retard, de sorte que seuls ceux de 1978 étaient sortis lors de notre dernière mission à Kinshasa en décembre 1980.

Nous avons donc adopté, dans un premier temps, une approche empruntée à la recherche historique : "l'observation documentaire". Nous avons consulté les services compétents de la capitale et de Kisangani. Il s'agit notamment de l'IZCN, de l'ONT, de l'INS, de la DCN & GRN et de la Regi-coord ECNT, (1)

Nous avons eu accès aux différents dossiers, rapports, comptes rendus, revues spécialisées, textes légaux... Informations et statistiques réunies ont été traitées, analysées et interprétées.

Nous avons également fait usage de la méthode comparative. Celle-ci nous a permis d'apprécier l'engouement des nationaux au tourisme par rapport aux étrangers et d'évaluer l'importance relative de chaque parc au point de vue de la fréquentation touristique. Nous avons aussi tenté de comparer l'exploitation touristique des parcs nationaux du Zaïre à celle des parcs de certains pays africains.

En guise de travaux sur terrain, nous nous sommes rendu au Parc national des Virunga où nous avons travaillé au secteur centre des Rwindi-Rutshuru. La méthode dont nous nous sommes servi au cours des travaux sur terrain sera détaillée au chapitre y afférent.

---

(1) Voir abréviations. p 63

R E S U L T A T S

CHAP. I. LE TOURISME DE VUE ET LA CHASSE SPORTIVE.

1. LE TOURISME DE VUE

1.1. La ventilation des visites par parc et par année.  
( Tableau 1 à 5).

Tableau n°1 :

Fréquentation touristique : Parc National des Virunga.

Période : 1972 - 1978.

! ANNEE !	! NON !	! RESIDENTS !	! RESIDENTS !	! NATIONAUX !	! RESIDENTS !	! NATION !	! TOTAUX !
! 1972 !	!	!	!	!	!	!	! 4.672 !
! 1973 !	!	! 3.697 !	!	!	!	! 2.624 !	! 6.321 !
! 1974 !	!	! 4.397 !	! 1.327 !	! 303 !	!	! 1.630 !	! 6.027 !
! 1975 !	!	!	!	!	!	!	! 4.710 !
! 1976 !	!	! 1.784 !	! 3.719 !	! 1.799 !	!	! 5.518 !	! 7.302 !
! 1977 !	!	! 2.790 !	! 3.128 !	! 1.018 !	!	! 4.146 !	! 6.936 !
! 1978 !	!	! 2.694 !	! 2.185 !	! 1.577 !	!	! 3.762 !	! 6.456 !
! TOTAL PERIODE							! 42.424 !
! MOYENNE PERIODE							! 6.060 !

Source : ONT Rapports annuels 1972 - 1978.

Tableau n° 2.

Fréquentation touristique : Parc National de l'Upemba.

Période : 1972 - 1978.

ANNEE	NON RESIDENTS	RESIDENTS	NATIONAUX	RESIDENTS + NATION.	TOTAUX
1972					846
1973	1.230			20	1.250
1974	62	922	53	975	1.037
1975					1.006
1976	29	711	46	757	786
1977	6	156	8	164	170
1978	1	153	146	299	300
TOTAL PERIODE					5.395
MOYENNE PERIODE					771

Tableau n°3.

Fréquentation touristique : Parc National de Kahuzi-Biega.-

Période: 1972 - 1978.

ANNEE	NON RESIDENTS	RESIDENTS	NATIONAUX	RESIDENTS + NATION.	TOTAUX
1972					88
1973	282			242	524
1974	473	206	15	221	694
1975					364
1976	316	134	110	244	560
1977	297	177	88	265	562
1978	900	175	68	243	1.143
TOTAL PERIODE					3.935
MOYENNE PERIODE					562

Tableau n°4.

Fréquentation touristique : Parc National de la Garamba.

Période : 1972 - 1978.

ANNEE	NON RESIDENTS	RESIDENTS	NATIONAUX	RESIDENTS + NATION.	TOTAUX
1972					541
1973	224			10	234
1974	200	143	136	279	479
1975					269
1976	62	40	146	186	248
1977	85	115	255	370	455
1978	néant	49	48	97	97
TOTAL PERIODE					2.323
MOYENNE PERIODE					332

Tableau n°5.

Fréquentation touristique : Parc National des Kandelungu.

Période : 1972 - 1978.

ANNEE	NON RESIDENTS	RESIDENTS	NATIONAUX	RESIDENTS + NATION.	TOTAUX
1972					393
1973	492	néant	néant	néant	492
1974	néant	377	7	384	384
1975					341
1976	165	5	néant	5	170
1977	8	128	4	132	140
1978	néant	40	2	42	42
TOTAL PERIODE					1.962
MOYENNE PERIODE					280

La ventilation des visites pour la période considérée a été présentée par l'ONT de façon peu uniforme et incomplète. Les statistiques des années 1972 et 1975 sont reprises d'une manière globale; pour tout détail on note seulement le nombre de visiteurs enregistrés dans les différentes stations des parcs. Le rapport annuel de 1973 ne dissocie pas le groupe des nationaux de celui des résidents. (\*)

Les touristes internationaux ne sont pas répartis par nationalités.

Dès 1978, la méthode de ventilation des visites est nettement améliorée : en plus des données que nous avons reprises dans les tableaux, des informations supplémentaires sont fournies concernant la répartition des visiteurs par région, par continent, selon le mode de transport et le motif de voyage... Tous ces détails ont une grande importance dans l'élaboration et l'orientation future de la politique d'aménagement touristique dans nos parcs nationaux.

---

(\*) Signalons la petite confusion dans l'usage du vocable "résidents"; ce terme, selon le petit Larousse, ne doit pas s'appliquer aux nationaux mais uniquement aux étrangers habitant le Zaïre. Nous l'utilisons selon son sens propre.



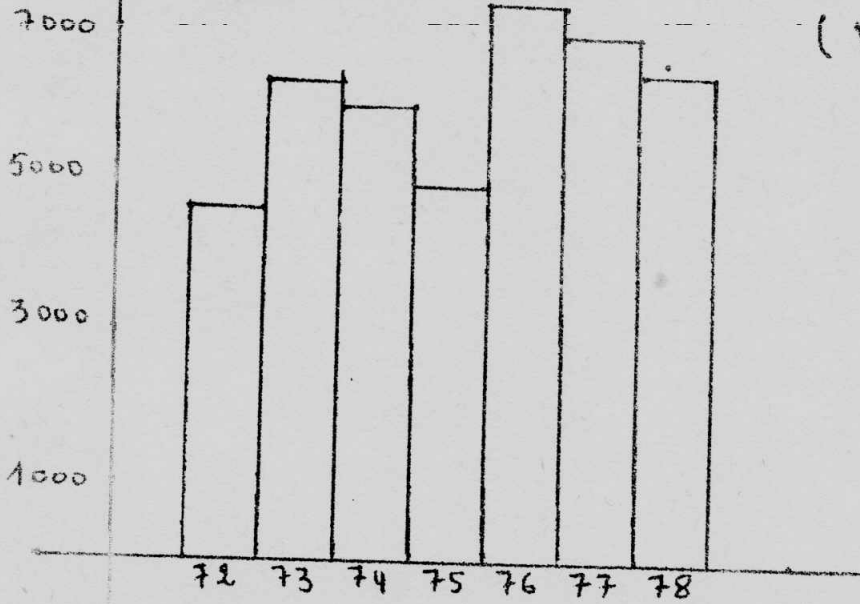
NOMBRE DE  
TOURISTES

FREQUANTATION TOURISTIQUE

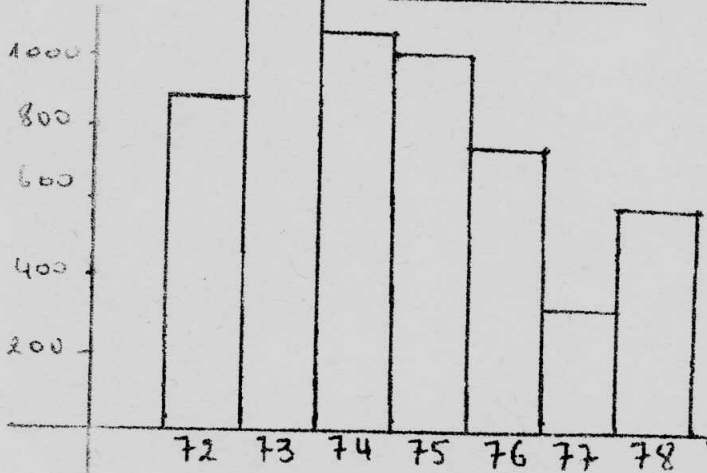
DES 5 PARCS NATIONAUX

(VOIR TABLEAUX 1 à 5)

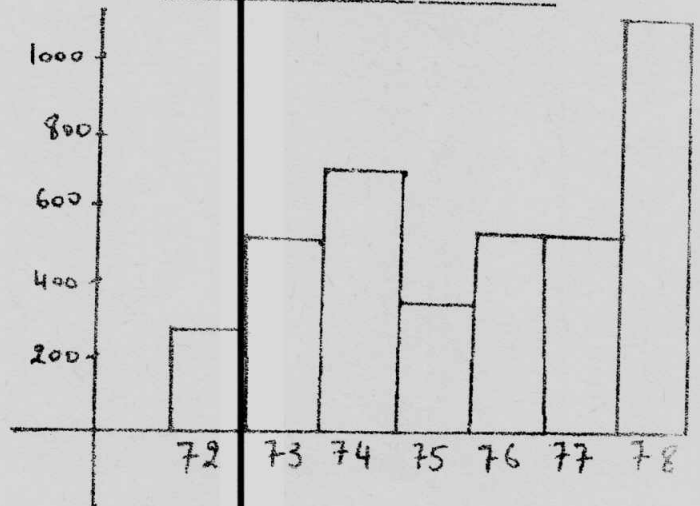
1. VIRUNGA



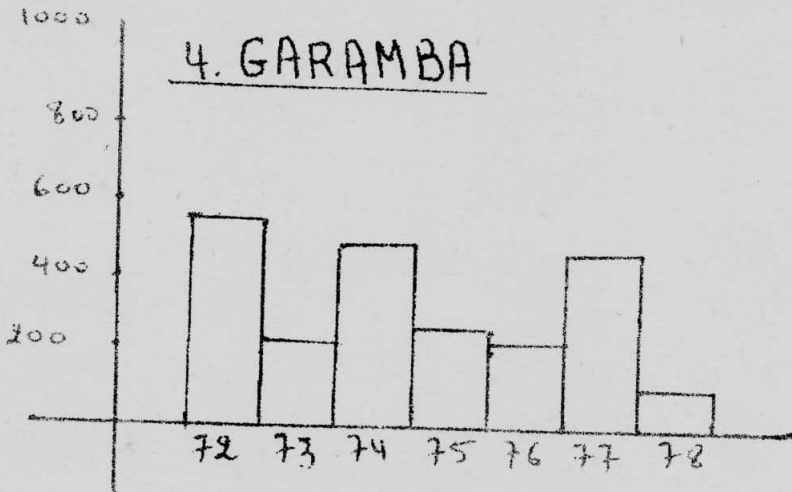
2. UPEMBA



3. KAHUZI - BIEGA



4. GARAMBA



5. KUNDELUNGU

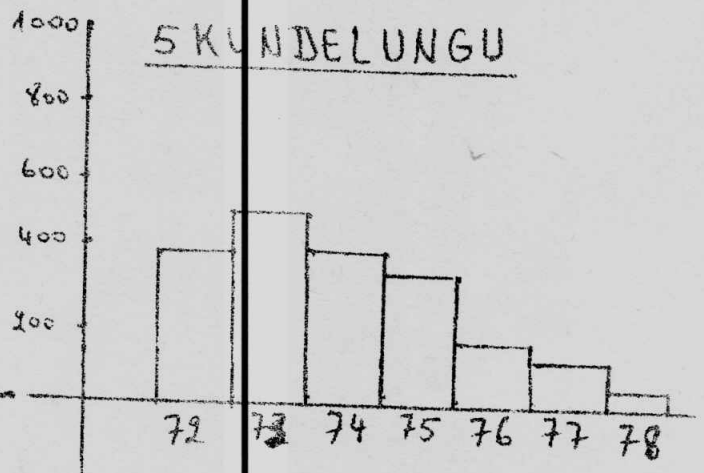


Tableau n°6/

FREQUENTATION TOURISTIQUE DES PARCS NATIONAUX DU ZAIRE  
 PERIODE : 1972 - 1978.- COMPARAISON DES DIFFERENTS PARCS.-

ANNEE :	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	TOTAUX	X	%
PARCS								PERIODE	PERIO	arrondi
								DE	DE	
VIRUNGA	4.672	6.321	6.027	4.710	7.302	6.936	6.456	42.424	6.060	76%
UPEMBA	846	1.250	1.037	1.006	786	170	300	5.395	771	10%
KAHUZI-BIEGA	88	524	694	364	560	562	1.143	3.935	562	7%
GARAMBA	541	234	479	269	248	455	97	2.323	332	4%
KUNDELUNGU	393	492	384	341	170	140	42	1.962	280	3%
TOTAUX/ANNEE	6.540	8.821	8.621	6.690	9.066	8.263	8.038	56.039	8.005	100%

\* MAIKO et SALONGA non compris.

1.2. Comparaison des différents parcs selon le nombre de touristes reçus et selon les fluctuations des visites. (voir histogrammes p.8 et tableau n°6 p.9).

---

Durant la période 1972-1978, le parc national des virunga a reçu 42.424 touristes, soit 76% des 56.639 visiteurs qui ont fréquenté nos parcs. Chaque année ce parc est demeuré en tête de liste. Le nombre de touristes est resté élevé en dépit de quelques variations. Le nombre le plus élevé de touristes se situe en 1976 (7.302 visiteurs). En 1972, 4.672 touristes se sont rendus aux Virunga; depuis, la fréquentation n'est plus retombée au niveau de 1972 pendant la période considérée. On se rappellera que le Parc National des Virunga dispose de nombreux atouts touristiques : paysage pittoresques, montagnes, volcans, espèces animales variées. A cela s'ajoutent une grande accessibilité et une infrastructure d'accueil digne de ce nom. Nous y reviendrons au chapitre suivant consacré à l'étude du tourisme dans ce parc.

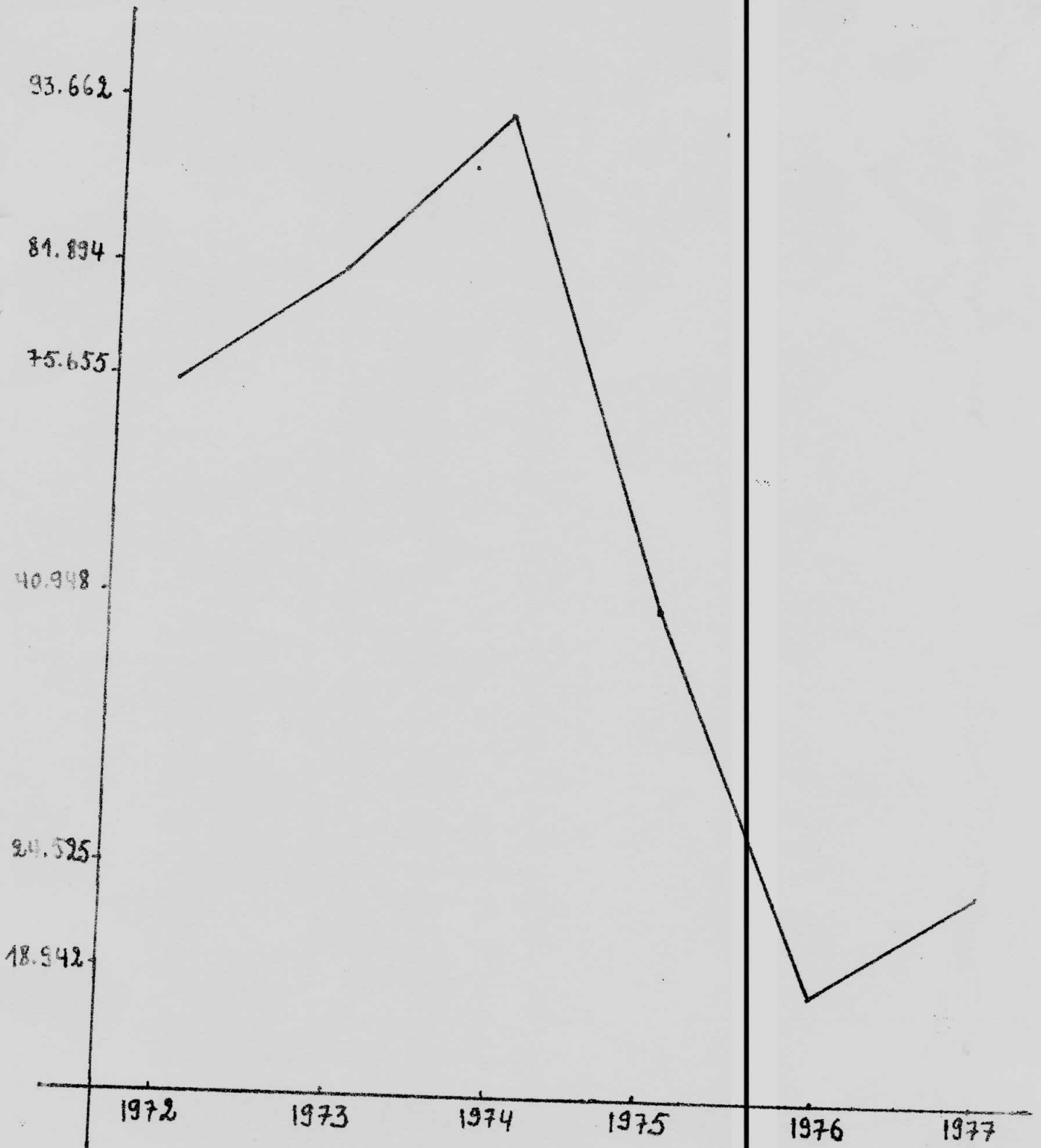
La seconde place revient à l'Upemba. On y a enregistré 5.395 visiteurs, soit 10% du total. Exception faite de l'année 1977, le nombre de visiteurs est resté relativement élevé. Le parc national de l'Upemba recèle des sites d'un grand intérêt touristique. Citons les sources thermales et salines près des cassures du graben et les nombreuses chutes d'eau dont celle de Lofoy a plus de 400 m de haut.

Le Zèbre (Equus burchellii), l'Eléphant (Loxodonta africana) l'Hippopotame (Hippopotamus amphibius), l'Antilope rouane (Hippotragus equinus) l'Antilope noire (Hippotragus niger) l'Antilope élan (Taurotragus Oryx) etc... s'y rencontrent.

Le Parc National de Kahuzi-Biega qui vient en 3è position, a reçu 3.935 touristes, soit 7% du total de la période. De 1972 à 1974 le nombre de visiteurs va crescendo. Après une chute en 1975 (364 visiteurs) il augmente légèrement en 1976 et 1977 pour connaître un grand bond en 1978 avec 1.143 touristes. Situé au Kivu, près de Bukavu, ce parc très accessible présente un grand attrait touristique à l'image même de la Région du Kivu. La faune est riche en grands Mammifères; on y rencontre notamment le gorille de montagne, Gorilla gorilla beringei, l'éléphant (Loxodonta africana), le buffle (Syncerus caffer) etc...

NOMBRE DE  
TOURISTES

-11-



COMPARAISON DES COURBES  
ENTRÉES AUX FRONTIÈRES

(Cf. HISTOGRAMME p. 48)

Nombre de  
Touristes

9.066  
8.821  
8.621  
8.263  
6.690  
6.540

1972 1973 1974 1975 1976 1977

ET D'EVOLUTION  
--- FREQUENTATION DES PARCS NATIONAUX  
(cfr TABLEAU N°6).



Viennent enfin la Garamba et les Kundelungu avec respectivement 2.323 et 1.962 visiteurs soit 4% et 3% du total période. Pour la Garamba, à chaque petite augmentation succède une baisse. Dans les Kundelungu, après la petite augmentation en 1973, soit 492 touristes, le nombre de ceux-ci n'a fait que diminuer pour atteindre un nombre presque insignifiant de 42 visiteurs en 1978. Ces deux derniers parcs sont défavorisés sur le plan touristique. La Garamba qui abrite le Rhinocéros blanc (Geratotherrium, simum) et la Girafe (Giraffa xamelopardalis) est inaccessible pendant la saison des pluies. Le parc national des Kundelungu, domaine des hauts plateaux, offre un climat agréable et une faune aussi riche que variée. Les structures d'accueils devraient y être améliorées.

Maïko et Salonga ne sont pas exploités touristiquement. Situés dans la forêt, ils sont inaccessibles. Il s'agit des réserves à vocation non touristique.

1.3. Comparaison entre étrangers et nationaux.

Tableau n°7.

VISITES DANS LES PARCS NATIONAUX DU ZAIRE.\*

Comparaison : entre étrangers et nationaux.

Année de référence : 1974, 1976, 1977 et 1978.

! PARCS	! NON RESIDENTS	! ! RESIDENTS	! NATIONAUX	! RESIDENTS + NATIONAUX.
VIRUNGA	11.665	10.359	4.696	15.055
UPEMBA	98	1.942	253	2.195
KAHUZI-BIEGA	1.986	692	281	973
GARAMBA	347	347	585	932
KUNDELUNGU	173	550	13	563
TOTAUX	14.269	13.890	5.828	19.718

\* Maïko et SALONGA non compris.

Qu'il s'agisse de comparer les touristes nationaux aux étrangers résidents ou aux non résidents, le nombre des nationaux demeure nettement inférieur. Il est donc permis de conclure que nos parcs sont visités principalement par les non originaires du pays.

1.4. Le nombre des touristes internationaux (=non résidents) comparé à celui des visiteurs habitant le Zaïre (=nationaux et résidents réunis).

Le tableau n°7 montre aussi que pendant la période considérée, le contingent des nationaux et résidents réunis est supérieur à celui des non résidents.

1.5. Comparaison entre les entrées aux frontières et la fréquentation des 5 parcs nationaux dans leur ensemble. (voir graphique p. 14 et annexe n°1 p. 48).

Nous avons vu au paragraphe précédent que, entre 1972 et 1978, le tourisme dans nos parcs a été surtout pratiqué par les résidents et les nationaux. Tous les touristes qui entrent dans le pays ne visitent pas forcément les parcs. Les motifs de voyage sont variés: vacances, affaires, compétitions sportives, congrès scientifiques etc...

Lorsque nous comparons la courbe d'évolution des entrées aux frontières et celle de la fréquentation des parcs, nous nous apercevons qu'elles sont nettement différentes.

En effet, 1974 a été la meilleure année pour les entrées aux frontières: on a enregistré le plus grand nombre de touristes internationaux par rapport aux autres années. Par contre 1976 a connu plus de visiteurs dans les 5 parcs pris ensemble. Les fluctuations des arrivées aux frontières sont très accentuées; le décalage entre 1974 et 1976 est énorme, sans doute à cause du départ massif des expatriés, départ probablement dû à la Zaïrianisation! Au contraire, la fréquentation des parcs nationaux semble moins irrégulière. Cette différence s'explique par le fait que le tourisme international est fonction de la bonne marche des affaires et surtout des conditions de paix et de sécurité tant à l'intérieur du pays hôte, au niveau des états limitrophes que dans le monde.

" Ainsi, la fermeture de certaines frontières de la République  
" du Zaïre, l'épidémie mortelle ayant sévi au N.O. de notre  
" pays, les tensions politiques entre la Tanzanie, le Kenya  
" et l'Ouganda d'une part et les problèmes de l'Angola et de la  
" Rhodésie d'autre part, ont entraîné en 1976 une baisse spé-

"taculaire du nombre de touristes internationaux, soit un taux" de croissance NEGATIF de 53% par rapport à 1975.

"De même en 1977, la récession et les événements du Shaba ont" continué à freiner le mouvement touristique vers le Zaïre." (O.N.T. 1976).

1.6. L'exploitation touristique des parcs nationaux du Zaïre comparée à celle des parcs de certains pays africains.

Faute de documents et de statistiques bien fournies sur la fréquentation des parcs nationaux des autres pays du continent africain, il est malaisé de tenter une comparaison et de tirer des conclusions.

Néanmoins, l'unique exemple cité par l'IZCN au chapitre 10 de son rapport annuel de 1975 illustre clairement l'infériorité du nombre de touristes que reçoivent les parcs nationaux du Zaïre en regard à ceux des pays de l'Afrique de l'Est (Kenya, Ouganda, Tanzanie). "6.690 touristes ont visité 5 de nos parcs durant l'année 1975, soit en moyenne 55 touristes par mois.

"Ce chiffre est insignifiant si on le compare à celui réalisé rien qu'au parc national de SERENGETI (Tanzanie) où pour la période touristique de juillet-août-septembre 1975 on atteignait le plafond de 28.125 visiteurs, soit une moyenne de 9.375 entrées par mois. (Réf. Tanzania National Parks, Quaterly " report, 1975 P.O. Box 3134 Arusha, Tanzania).

On peut se permettre d'extrapoler cet exemple et d'en déduire, sans risque de se tromper, que les parcs nationaux Zaïrois sont de loin moins fréquentés que ceux des pays de l'Afrique de l'Est. Ces derniers pratiquent une politique diamétralement opposée à celle du Zaïre en matière de gestion des parcs nationaux.

"Ces parcs (entendez du Kenya, de l'Ouganda et de la Tanzanie), dit Ruwet, sont connus (...) aussi pour leur politique d'ouverture au tourisme et à la recherche, pour leur remarquable infrastructure en pistes, points de vue, gîtes, Camps de touristes stations scientifiques permanentes, ainsi que pour leur politique d'intervention ("Wildlife-Management"), ce qui contraste avec les <sup>non</sup> ~~moins~~ moins célèbres parcs du Congo-Zaïre, véritables réserves intégrales où a été appliquée jusqu'à présent une stricte politique de protection et de non-intervention".(1).

Le paragraphe 3 traitant des recettes du tourisme dans nos parcs fera apparaître davantage ce contraste.

---

(1) Ruwet 1974: Organisation de la conservation de la nature en Afrique de l'Est, in Zoologie et Assistance technique p. 269.



## 2. LA CHASSE SPORTIVE OU TOURISME CYNEGETIQUE.

Les Safaris de chasse sportive ont lieu habituellement dans les réserves et domaines de chasse dont la plupart entourent les parcs nationaux formant réservoirs à gibier.(1).

Au cours de nos recherches, nous nous sommes buté contre une grosse difficulté : la pauvreté de la documentation en matière de chasse sportive. Nous n'avons pu recueillir que des informations fort fragmentaires.

### 2.1. Les Safaris de chasse.

De l'examen des documents consultés (2) il ressort que la chasse touristique a vu le jour au Zaïre en 1970 à l'initiative d'une société étrangère "Congo Wild life Safari" devenue par la suite "Z.W.S." "Zaïre Wildlife Safari". Cette dernière obtint l'autorisation du Ministère de l'économie nationale et de celui de l'Agriculture pour organiser des safaris de chasse sportive. La société élit domicile à Isiro dans le Haut-Zaïre.

Pour tout renseignement sur l'activité de Z.W.S. nous avons relevé 34 animaux abatus et un total de 221,37.50 Zaïres payés en 1973 à l'Etat en guise de taxes diverses (voir annexes n°s 2 et 3)

---

(1) Voir carte et liste des réserves et domaines de chasse en annexe.

(2) KABALA M. 1976 Aspects de la conservation de la nature au Zaïre et Bureau ressources fauniques Kinshasa : Dossiers Safaris de chasse.

Voici ce que rapporte Kabala au sujet de Zaïre Wildlife Safari: "... Nous nous référons ici au discours du Président de la République du Zaïre prononcé à Kinkole le 20 Juin 1973 à l'occasion duquel il a condamné la forme actuelle d'organisation de la chasse sportive; cette chasse est organisée par un organisme "Zaïre Safari" qui canalise les demandes depuis l'étranger et fait payer par individu une somme de \$ 3000. Ce montant est versé au compte de cet organisme à l'étranger, si bien que le pays n'en tire aucun profit"(1). La société Zaïre Wildlife Safari a finalement été contrainte de mettre fin à ses activités.

## 2.2. Situation actuelle.

Le rapport du Bureau de chasse de la Division CN et GRN en date du 16 mai 1978 fait mention d'un projet d'organisation du tourisme cynégétique en République du Zaïre, ledit projet aurait été soumis à la Banque mondiale de financement...

De son côté, l'IZCN collaborerait avec le PNUD/FAO dans le cadre du projet Zaï:70/001 notamment dans le cas de la réserve de faune de Bili-Véré dans le Haut-Zaïre pour y organiser le tourisme cynégétique...

Nous avons trouvé au Bureau de chasse la demande introduite par la Société IMPOREX tendant à obtenir l'autorisation d'organiser des safaris de chasse. Le département ECNT l'a prié d'attendre l'ouverture de la chasse, l'entrée en vigueur de la nouvelle législation et l'organisation du tourisme cynégétique.

Le Bureau des ressources fauniques de la Direction GRN dans sa note du 12 juillet 1980 définit les caractéristiques de la nouvelle législation sur la chasse au Zaïre, législation dont la promulgation serait imminente. Au sujet du tourisme elle prévoit la "subordination de l'exercice de la profession de guide de chasse professionnel et d'entreprise de tourisme cynégétique à l'octroi.

---

(1) Kabala Matuka : op.cit., p. 202.

### 3. RECETTES DU TOURISME.

L'ONT ne dispose pas de méthode adéquate de calcul des recettes du tourisme. A cette lacune s'ajoute l'absence de méthode d'élaboration des statistiques relatives au tourisme sur le plan interne, de sorte que le mouvement des touristes résidents et nationaux de même que celui des excursionnistes échappe au contrôle des services compétents. A titre d'exemple, lors des foires de Kinshas les visiteurs venus de l'intérieur du pays et logeant dans les hôtels de la cité à Kinshasa ne sont pas recensés, ni leur dépenses connues. Le témoignage suivant de l'ONT est éloquent : "Faute de calcul rigoureusement établi, il ne nous est pas possible pour le moment de déterminer avec exactitude les recettes du tourisme international au Zaïre. Celles-ci sont estimées en multipliant le nombre de nuitées des touristes étrangers (non-résidents) qui ont séjourné dans les hôtels homologués par la dépense moyennes du touriste.

Nous prenons comme dépense moyenne, les 40 dollars US que depuis août 1972, la Banque du Zaïre impose aux touristes en tant que dépense minimum journalière (...).

Ainsi, les 364.143 nuitées de non-résidents enregistrés en 1974 doivent avoir rapporté au pays un total d'environ 14,57 millions de dollars. Bien que théorique, ce chiffre montre toute l'importance que le tourisme peut présenter dans le développement du pays".(1).

Le rapport annuel 1978 de l'ONT signale des recettes évaluées à US \$ 10, 23,950.00 en 1977 contre \$ 20,373,530,00 en 1978. LA moyenne par jour est passée à US \$ 80 en 1978 compte tenu des dévaluations.

---

(1) Extrait du rapport annuel ONT 1974

Lors de notre séjour à la station touristique de la Rwindi au Parc national des Virunga, nous avons également abordé le problème des recettes du tourisme. Là non plus les recettes ne sont connues avec exactitude. Nous y reviendrons.

Quant aux revenus de la chasse touristique, nous avons mentionné plus haut les 2121, 37.50 Zaïres versés par Zaïre Wildlife Safari au compte du Trésor pour la période de janvier à avril 1973 (voir annexe n° ).

Au demeurant, les revenus issus de l'industrie touristique au Zaïre ne sont pas connus avec précision. On ne peut par conséquent pas évaluer sur base des suppositions l'importance de ce secteur par rapport aux autres secteurs d'activité économique, ni son impact sur le développement du pays.

Sur ce point, le contraste est encore plus frappant entre le Zaïre et les 3 pays de l'Afrique de l'Est auxquels nous avons fait allusion. "Le tourisme est la deuxième source de revenus de l'Etat du Kenya, immédiatement après le café (...).

En ouganda, le tourisme est la troisième, et en Tanzanie la quatrième source de revenus. Il est presque entièrement basé sur l'existence des parcs nationaux et des réserves naturelles".(1).

---

(1) Frédéricq S. Aspects économiques de l'exploitation des parcs nationaux et des réserves naturelles p. 28.

## CHAPITRE II. LE TOURISME AU PARC NATIONAL DES VIRUNGA.

De tous les parcs du Zaïre, le Parc national des Virunga est le plus ancien et le mieux connu sur le plan mondial. Il connaît également une activité touristique plus intense. Au chapitre précédent, les statistiques ont montré qu'à lui seul, le Parc national des Virunga a reçu 76 % des 56.039 touristes ayant visité l'ensemble de nos Parcs nationaux pendant la période allant de 1972 à 1978 et que chaque année il a enregistré le nombre le plus élevé de visiteurs (cfr tableau 1 à 7). Nous avons eu le privilège de travailler dans ce Parc dans le cadre de cette étude.

### Méthode, matériel et itinéraire parcouru.

Consultation des archives, discussion et échange de vue avec les autorités de l'IZCN et les chercheurs de la Sous-Station de Lulimbi et enfin le parcours des pistes touristiques, telles ont été les tâches auxquelles nous nous sommes attelés sur place au Parc national des Virunga.

- Les informations et les statistiques ont été puisées auprès de la délégation aux visites où les registres d'enregistrement des touristes sont tenus et les recettes diverses sont consignées.

Nous avons eu la chance de rencontrer le Directeur des Services techniques et scientifiques de l'IZCN, le Citoyen Mankoto.

Cette autorité a bien voulu répondre à nos questions malgré le peu de temps dont il disposait. Nous nous sommes entretenu avec les conservateurs sur les problèmes touchant la gestion du Parc, entre autres : la surveillance (lutte antibraconnage), la gestion du personnel, l'organisation du tourisme, le problème épineux de la pullulation des hippopotames, la politique de conservation intégrale, la vie dans le camp de la Ruindi etc...

Le problème de l'hébergement des touristes a été débattu avec le gérant de Tourhôtels. Le délégué aux visites nous a fourni, outre les statistiques, des renseignements supplémentaires concernant la sélection des guides.

A Lulimbi il a été question des différents projets de recherche en cours d'exécution. Nous avons eu de fructueux échanges de vue avec Monsieur Mertens et les jeunes chercheurs zaïrois de l'IZCN.

En guise de matériel, nous nous sommes muni d'un minimum nécessaire consistant en un appareil photographique avec accessoires, des jumelles, une carte biologique du Parc etc...

Pour nous rendre au Parc National des Virunga, nous sommes parti de Kisangani par avion à destination de Goma. De là, nous sommes allé à la station touristique de la Rwindi par route en nous arrêtant à la station de Rumangabo et au domaine de chasse de Rutshuru. Nous étions accompagné du Directeur technique et scientifique Mankoto, du Conservateur en chef Tatala, du Conservateur Kuryeki et du Conservateur du domaine de chasse de Rutshuru. Durant notre séjour au Parc, le transport nous a été assuré par les autorités de l'IZCN Rwindi. Les travaux sur le terrain proprement dit ont été réalisés au niveau du secteur des Rwindi-Rutshuru où nous avons parcouru les différentes pistes touristiques observant les caractéristiques d'aménagement, les animaux rencontrés et autres sites naturels. Profitant d'une tournée du Conservateur en chef à l'intérieur du secteur, nous avons effectué la visite de la quasi totalité des postes de patrouille de Rwindi-Rutshuru. Du camp de la Rwindi, nous avons gagné la pêcherie de Vitshumbi au bord du Lac Idi Amin. Nous nous sommes engagés sur le poste d'Ishasha pour nous rendre au poste douanier portant le même nom et situé à la frontière du Zaïre avec l'Ouganda. La traversée de la rivière Rutshuru s'est faite à bord d'un bac à câbles. Empruntant le tronçon Nord-Sud de la piste d'Ishasha, nous nous sommes rendus à la Sous-Station de Lulimbi. Nous y avons passé trois jours. De Lulimbi, nous sommes allés à Kihangiro au bord du Lac; un nouveau poste de patrouille devait y être construit. Signalons qu'à proximité se poursuit le bagage des oiseaux par les techniciens de Lulimbi. Nous sommes

arrivés à Nyakakoma; la visite de la pêcherie NDEZE a marqué une pause... Sur le chemin de retour, nous avons traversé le domaine de chasse de Rutshuru via le poste douanier Ishasha en passant par les localités suivantes : Nyamirima, Kiharo, Katwiguru, Nyandongyi et Kiwandja. Nous avons rejoint le camp de la Ruindi par la route principale.

+ +  
+

R E S U L T A T S

=====

1. La ville de Goma et son importance touristique pour le Parc National des Virunga.

Située à 128 Km du Camp de la Ruindi, la ville de Goma sert de "porte d'entrée" la plus utilisée pour le Parc. A cause de son climat, de son relief et des réalisations culturelles, Goma est, somme toute, une ville touristique. Siradiou Diello disait que cette ville est appelée à jouer un rôle de tête de pont dans l'organisation touristique au Kivu. (1) Goma est bâtie dans une espèce de cuvette entourée par la chaîne volcanique des Virunga. Seule la partie sud s'ouvre sur le lac Kivu. Son sol noirâtre et très fertile témoigne d'épanchements de lave dont les vestiges sont visibles ci et là. La proximité du lac, et le relief d'altitude lui confèrent un climat doux favorable aux cultures exotiques telles que la pomme de terre, le fraisier, le chou etc... Le voyageur qui arrive à Goma est d'abord frappé par la beauté de son aéroport international construit presque au pied du volcan Nyiragongo. La ville comporte de belles villas, et des hôtels de haut standing : Hôtel des Grands Lacs, Karibu, Mont Goma etc..

On y vend de beaux souvenirs : paniers de roseaux, tapis et tambours en peaux de bêtes, colliers de griffes de lion ou de dents de léopard, bracelets, perles etc...

Les touristes peuvent contempler le lac Kivu ou y effectuer des randonnées. Ils peuvent aussi escalader les volcans. Etant donné que les volcans font partie du Parc, leur visite est soumise à l'autorisation préalable du Conservateur de Rumongebo.

La ville de Goma offre donc aux touristes un séjour agréable et un avant goût du plaisir que causent les beautés du Parc. De ce fait, Goma joue un rôle important dans l'essor touristique du

(1) Siradiou Diello 1975. Le Zaïre aujourd'hui, p. 132.



Au niveau des secteurs Sud, les touristes visitent les volcans Nyamulagira et Nyiragongo. Cette partie du Parc a l'avantage d'être située à proximité de la ville de Goma où les visiteurs trouvent des hôtels de haut standing.

## 2.2. Le tourisme dans les secteurs Centre.

Comme nous l'avons signalé plus haut, au Parc National des Virunga, le tourisme est organisé principalement dans le secteur des Ruindi-Rutshuru. C'est ici que les touristes peuvent observer les grands mammifères dans leurs biotopes. Ce secteur contribue pour une très large part à la célébrité du Parc National des Virunga.

### 1°) Le milieu naturel.

L'ouverture du secteur des Ruindi-Rutshuru au tourisme se justifie par les caractéristiques exceptionnelles de ce milieu. Son relief, son climat, la diversité des habitats et la richesse de sa faune en font un site touristique par excellence. Il s'agit d'une vaste plaine alluviale située au fond du Craven. Son altitude moyenne est de 1.000 m. La portion la plus élevée est formée par le massif des Kasali culminant à 2.226 m d'altitude entre les rivières Ruindi et Rutshuru. Cette plaine est bornée au Nord par le Lac Idi Amin (916 m d'altitude), au Sud par le secteur du Nyamulagira, à l'Est par la rivière Ishasha séparant le Zaïre de l'Ouganda et à l'Ouest par la chaîne des Monts Mitumba (cfr carte). Selon les données climatologiques de la station touristique de la Ruindi, la t° moyenne annuelle oscille autour de 24° C. La pluviosité est faible : 700 à 800 mm/an.

N'étant pas botaniste et notre séjour ayant été d'une durée limitée, nous ne pouvions procéder de façon systématique à l'étude exhaustive des formations végétales. A ce sujet nous nous référons en partie à l'étude de Bourlières et Verschuren (1).

(1) Bourlières et Verschuren, Introduction à l'écologie des Ongulés du PNA. Exploration du PNA fasc. 2, pp. 14-28.

Ces éminents auteurs ont traité de l'ensemble des habitats du Parc National des Virunga.

Au secteur des Ruindi-Rutshuru, l'observateur est frappé de prime abord par l'étendue immense des savanes entrecoupées par des îlots de formations buissonnières et arbustives. Grosso modo l'on peut y distinguer les habitats ouverts et les habitats fermés.

Les habitats ouverts sont les steppes et les savanes. Les premières se rencontrent respectivement entre la Basse-Rutshuru et la Basse-Ishasha (steppe herbacée) et à la Basse-Rutshuru à l'exception de l'embouchure (steppe à touffes de fourré). Les savanes revêtent plusieurs formes : les savanes basses, les savanes herbeuses et les savanes arbustives. Les savanes basses s'étendent à perte de vue dans l'entre Ruindi-Rutshuru. Tandis qu'au Sud du Camp de la Rwindi on rencontre les savanes herbeuses, le savane arbustive recouvre la partie Nord-Ouest au pied des Monts Mitumba. Quant aux habitats fermés, on distingue le fourré et les forêts. La vallée inférieure de l'Ishasha et les rives ouest du Lac Idi Amin sont recouvertes de fourré. Le forêt dense sèche se rencontre dans la Région de Vitshumbi, entre la Basse-Rutshuru et l'Ishasha au Sud de Nyeko-Koma. Enfin les galeries forestières se trouvent le long des cours d'eau principalement le long de la Rwindi et de la Rutshuru.

Aux habitats que nous venons de passer sommairement en revue, s'ajoutent les marais que l'on rencontre ici et là en des points localisés sur les rives du Lac et le long des rivières.

La grande faune de la plaine des Rwindi-Rutshuru est constituée en grande partie d'ongulés (voir tableaux 9 et 10 en annexe). Les espèces les plus communes sont : Hippopotamus amphibius, Loxodonta africana (photo 2), Syncerus caffer (photo 5), Adenota Kob ( photo 6), Phacochoerus aethiopicus, Kobus defassa, et Damaliscus Korrigum ...

Ceratotherium simum, Diceros bicornis, Giraffa camelopardalis et Equus Zebra n'y existent pas. Silvicapra grimmia est extrêmement rare. La présence de Limnotragus spekei, autrefois douteuse, a été établie avec certitude dans les marais du delta de la Rutshuru (Verschuren J.1974). Quant aux carnivores, Felis leo, Crocota Crocuta, Thos adustus s'y rencontrent. Acinonyx jubatus est encore recherché. Lycaon pictus est très rare. Papio anubis apparaît comme le primate le plus commun de ce secteur.

L'intérêt de ce milieu au point de vue touristique se voit aux yeux. Les habitats ouverts, particulièrement les savanes recouvrent la majeure partie de la plaine. Or ces biotopes constituent des habitats d'élection de nombreux herbivores sauvages et de leurs prédateurs. La présence de bandes et d'îlots de fourré, de forêts denses sèches et de galeries forestières au milieu de savanes et de steppes multiplie les zones de transition ou écotones et accentue l'effet de lisière. Il s'ensuit une diversité accrue.

Le caractère ouvert du secteur le rend accessible et facilite l'installation des infrastructures touristiques : pistes, structures d'accueil. Il permet également l'observation aisée des animaux dans leurs milieux naturels.

A cela s'ajoutent d'autres curiosités comme Mayi ya moto (eau chaude), des panoramas de beaux paysages, les monts Mitumba au relief accidenté, le bord du lac fréquenté par de nombreux oiseaux.

## 2°) L'organisation administrative.

L'organisation administrative des secteurs centre se présente de la manière suivante :

### A/ Le personnel.

#### a) Le cadre technique.

Fait partie du personnel de cadre technique, le Conservateur en chef, le Conservateur qui l'assiste, un Officier de garde assument les responsabilités de délégué aux visites et un Officier principal de garde, chef de la Sous-Station scientifique de Lulinbi.

#### b) Le personnel scientifique.

Il compte actuellement trois assistants de recherche, un technicien et un bagueur.

Le personnel étranger de la Coopération belge comprend quatre unités dont deux chercheurs et deux techniciens pilotes.

c) Le corps de gardes est composé de 112 personnes dont 96 gardes et 16 guides. Ces derniers ne sont autres que des gardes sélectionnés. Ils sont mis gratuitement à la disposition des touristes pendant les parcours des pistes.

d) Quant au personnel administratif, on distingue 7 unités employées au Secrétariat, à la comptabilité, à l'infirmerie et un opérateur radio.

Le groupe de travailleurs ordinaires totalise 52 personnes affectées aux travaux de construction, de réfection etc...

Signalons en passant que la station de la Ruindi possède, à l'instar des autres petites communautés zairoises, un groupe choc d'animation culturelle. Les animateurs et animatrices se recrutent parmi le main d'oeuvre et les élèves.

e) Autres catégories. Parallèlement aux catégories de personnel susmentionnées relèvent du ressort de l'I.Z.C.N., on trouve à la Ruindi un personnel hôtelier appartenant à la chaîne hôtelière Tourhôtels et les enseignants de l'école primaire qui, eux, dépendent du Département de l'Enseignement Primaire et Secondaire.

Tandis que le personnel scientifique réside à la Sous-Station de Lulimbi, le personnel administratif et hôtelier, les enseignants et le cadre technique, excepté le chef de la Sous-Station de Lulimbi, habitent le camp de la Ruindi. Les gardes sont répartis dans les différents postes de patrouille. Notons que l'I.Z.C.N. songe à la formation et au recyclage de son personnel. Deux unités sont à présent en formation accélérée comme observateurs écoclimatiques.

#### B/ La gestion technique.

Pour une meilleure surveillance, les secteurs centre sont subdivisés en sous-secteurs de surveillance appelés postes de patrouille. Pour le moment il y en a 13 :

p.p. Kanandi  
p.p. Mosenda  
p.p. Muranba  
p.p. Lunyasenge  
p.p. Kisaka  
p.p. Vitshumbi  
p.p. Kabasha  
p.p. Mabenga  
p.p. Kasali  
p.p. Kibirizi  
p.p. Mobile Rwindi I  
p.p. Mobile Rwindi II  
p.p. Rwehe.

3°) L'activité touristique proprement dite.

A/ Le camp de la Rwindi et l'hébergement des visiteurs.

L'accueil et l'hébergement des visiteurs ont lieu à la station touristique de la Rwindi. Celle-ci est un camp aménagé au sein du secteur des Rwindi-Rutshuru sur la route Goma-Lubero-Boni non loin de la chaîne des Monts Mitumba (Voir carte). Le camp se compose d'un imposant complexe hôtelier, des résidences des conservateurs, du Bureau de l'ICZN et des habitations pour agents et travailleurs de l'ICZN et de Tourhôtels. Une école, un dispensaire et un garage y sont également prévus.

Les visiteurs qui arrivent par route ou par avion, accèdent au camp par l'hôtel. Une case ronde abrite la délégation aux visites chargée d'enregistrer les touristes et de leur fournir les renseignements nécessaires durant leur séjour. Signalons qu'une seconde barrière après celle de l'entrée du Parc est érigée à l'entrée du camp.

L'exploitation de l'hôtel de la Rwindi est actuellement confiée à Tourhôtels. Cette chaîne hôtelière collabore avec les agences de voyage AMIZA, ZAIRE TRAVEL SERVICE, ZAIRE SAFARI etc.. La réservation des chambres par les clients se fait par le canal de ces agences. Celles-ci assurent la liaison avec Tourhôtels Rwindi. Tourhôtels dispose d'appareils Motorola à travers le pays de sorte que les communications s'effectuent sans problème. Pendant leur séjour à la Rwindi, les touristes sont sous la responsabilité de Tourhôtels et de la délégation aux visites. Les autorités de la station ne sont informées que de l'arrivée des personnalités officielles dont elles prennent la charge.

L'ensemble hôtelier de la Rwindi mérite une mention spéciale. Il assure non seulement l'hébergement mais aussi la restauration et l'agrément des visiteurs. Il comprend deux parties : l'ancien hôtel et l'hôtel Bagheni de construction récente.

- L'ancien hôtel compte 64 chambres dont 6 chambres de luxe réparties en 3 bâtiments nommés Suites, 32 chambres semi-luxe et 26 chambres standard (voir tableau n°11). Le confort moderne s'y trouve : lits doubles, lumière, salles de bains avec baignoire, eau courante, chauffe-bain toilettes. Au centre se situe le grand restaurant-bar.
- Une petite piscine en forme de poire, oeuvre de Tourhôtels, vient d'être aménagée. Le complexe a été agrandi avec la construction par Tourhôtels d'une série de 30 chambres formant l'hôtel Bagheni. On distingue : Bagheni/single doté de lits simples et Bagheni double aux lits doubles. Les douches y sont communes. L'hôtel Bagheni est assorti d'un petit restaurant annexe, (cfr. tableau en annexe).

Le complexe hôtelier dans son ensemble connaît quelques problèmes dont celui de l'approvisionnement en denrées alimentaires. La chambre froide y fait défaut de sorte que l'on est contraint de constituer des stocks limités. Le problème est d'autant plus sérieux qu'au sein du camp de la Ruindi il n'y a pas de marché. Par ailleurs, aux périodes de pointe, il arrive fréquemment que la capacité-limite de l'hôtel soit dépassée. Les touristes retardataires sont, le cas échéant, obligés de passer la nuit au restaurant.

B/ Les pistes (cfr. carte et tableau n° 14 en annexe)

Le réseau des pistes touristiques du secteur des Ruindi-Rutshuru compte actuellement 6 pistes d'importance inégale, ce sont :

1. La piste de la Lula : c'est la plus courte; elle mesure 3,5 Km et relie la grand-route à la rivière Kisungu.
2. La piste de Kibirizi : elle est située au Sud-Ouest du camp de la Ruindi. Sa longueur actuelle est de 19 Km. Dans sa partie Nord, elle longe le cours supérieur de la rivière Muhaha et laisse voir des marcs où se vautent de nombreux hippopotames.
3. La piste de la Muhaha : 6 Km. de long, elle forme un arc au pied des Monts Mitumba non loin du camp de la Ruindi. De sa partie distale on aperçoit une assez importante mare. Le soir vers 16 heures de nombreux animaux : éléphants, buffles, phacochères, coqs, topis, chacals s'y rassemblent.
4. La piste de la Ruindi : cette importante piste de 31 Km de long côtoie la rivière Ruindi à partir de la grand-route jusqu'au niveau de la baie de Vitshumbi où elle réjoind la piste suivante.
5. La piste de la Rutshuru : elle suit la rivière du même nom et rencontre la piste précédente vers Vitshumbi. Au Nord, elle croise la piste d'Ishasha. D'une longueur de 48 Km., cette piste est remarquable par les rassemblements d'hippopotames rencontrés.



6. La piste d'Ishasha : cette piste comprend 2 parties : la branche Ouest-Est qui part de la piste précédente, atteint le Lac Kizi, traverse une série de petites rivières (Mukando, Nyamufongo, Mutegeya...) et mène au poste douanier d'Ishasha. L'autre tronçon relie Ishasha à Lulinbi où elle se ramifie vers le côté du Lac Idi Amin pour rejoindre Nyakakoma et la pêcherie Ndeze. Lors de notre passage, nous avons été impressionné par le nombre de topis rencontrés sur ce tronçon. Notons que la piste de Kamande située à l'Ouest du Lac est devenue impraticable.

#### Caractéristiques des pistes.

- Au cours de nos observations, nous avons retenu un certain nombre de caractéristiques du réseau des pistes.
- Les pistes sont peu nombreuses et le réseau est lâche de sorte que les empiétements sur les biotopes sont réduits. On évite ainsi de troubler la vie de la faune.
  - Le réseau doit avoir fait l'objet d'une étude judicieuse. Les pistes, quoique peu nombreuses, touchent pratiquement tous les différents habitats. Les visiteurs ont la possibilité d'observer les espèces animales fréquentant les principales formations végétales : steppes, savanes et galeries forestières. Les pistes de la Rwindi et de la Rutshuru traversent savanes, forêts et marécages. On y rencontre les espèces suivantes : Hippotane, buffle, Topi, Cob, Phacochère, Babouin doguera, Waterbuck, Eléphant et Situtunga. La piste de l'Ishasha construite en savane, atteint la forêt-galerie au niveau de Lulinbi. Les espèces citées ci-dessus s'y observent à l'exception du Situtunga. Les pistes de Kibirizi et de la Muhaha conduisent à des marais; elles permettent d'observer l'hippopotame. Le chacal (*Canis adustus*) et le lion s'y rencontrent très fréquemment.
  - Les pistes sont concentrées dans la partie Nord du secteur du côté du Lac. A l'exception de la piste de Kibirizi située au Sud-Ouest du camp de la Rwindi, toutes les autres se trouvent au

Nord du camp au delà de la route Rutshuru-Lubero.

- Une autre caractéristique est la discrétion. Construites en terre, les pistes sont à peine remarquées. Certains tronçons ne tardent pas à être envahis par l'herbe en saison des pluies; d'autres sont facilement confondus avec les pistes tracées par les animaux. Lors de la tournée effectuée en compagnie du Conservateur en chef, nous nous sommes égarés à deux reprises. Il nous aurait été difficile de nous retrouver n'eût été la présence des gardes dans le véhicule. Cela explique en partie l'utilité des guides.
- Le long des pistes, on ne rencontre aucune installation artificielle, il n'y a ni miradors, ni points d'affût, ni points d'eau artificiels !

Bref, dans l'aménagement touristique du secteur des Rwindi-Rutshuru, la Conservation de la Nature demeure la priorité constante. Cet aménagement obéit aux impératifs de la politique de Conservation absolue et de non-intervention.

- Le parcours des pistes et l'observation des animaux.

Le parcours des pistes se fait obligatoirement à bord des véhicules. A la station de la Rwindi il n'y a pas de véhicules mis à la disposition des clients. Les hôtes de marque sont transportés par l'IZCN. Quant aux touristes, ils utilisent leurs propres moyens de transports ou louent des mini-bus à toit ouvrant auprès des agences de voyage à Goma.

Les visites s'effectuent moyennant paiement d'un permis de visite dont le tarif est fixé comme suit : 40 Z. pour étrangers adultes, 20 Z. pour nationaux adultes et enfants étrangers et 10 Z. pour enfants zairois. Une autre possibilité est offerte aux touristes: l'excursion par avion à raison de 1.000 Zaïres par heure. Les personnalités officielles forment la catégorie des non-payants.

Le nombre d'animaux observables sur une piste donnée est fonction de plusieurs facteurs. Il varie suivant la densité de l'espèce, son habitat d'élection, son actogramme, selon la saison et la période du jour. Cependant, dans l'ensemble, pour les espèces diurnes, les moments propices pour l'observation se situent l'avant-midi de 6 heures à 11 heures et l'après midi de 16 heures à 18 heures. Pendant les heures chaudes, les animaux se retranchent dans les abris et leur observation devient difficile. Certaines espèces semblent faire exception, sans doute compte tenu du nombre impressionnant d'individus qu'elles comportent. Il s'agit du Gob de Thomas, du Buffle et du Phacochère; ces animaux s'observent à tout moment en savane.

Rappelons qu'il est interdit aux touristes de quitter la piste. De ce fait, les visiteurs manquent souvent l'occasion d'approcher les animaux pour les observer de plus près. (Animaux observables voir tableaux n°s 9 et 10 en annexe).

#### G/ La fréquentation touristique.

Le secteur des Rwindi-Rutshuru constitue le plus important pôle d'attraction touristique non seulement du Parc National des Virunga mais aussi de tous les Parcs du Zaïre. Les chiffres sont éloquents : pour la période de 1972 à 1978, la station touristique de la Rwindi a enregistré 30.377 visiteurs contre 12.047 pour Mutsero et Rumangabo réunis, soit les 3/4 des 42.424 touristes ayant visité le Parc national des Virunga durant cette période (cfr. tableau n°7 p. 12 et 13 en annexe), Les autres Parcs n'ont reçu que 14.015 visiteurs.

Le tourisme est ouvert toute l'année à la Rwindi. Cependant, à certaines périodes, le nombre de touristes apparaît nettement supérieur. Le tableau n° 12 montre que les périodes de pointe se situent selon l'ordre d'importance : 1°) en juin-juillet, 2) en décembre, et 3°) en mars-avril. Les périodes coïncident respectivement avec les grandes vacances, les vacances de Noël et celles de Pâques. Le responsable de Tourhôtels nous a fait savoir que la capacité de l'hôtel de la Rwindi est très souvent dépassée à ces saisons.

Quant à la répartition des touristes par nationalités, nous avons relevé un fait nouveau. Durant les 3 dernières années, de 1978 à 1980, les visiteurs nationaux ont totalisé le plus grand nombre, soit 3.778 touristes.

Ce phénomène est très encourageant; car, en dépit du coût encore très élevé des prestations touristiques (transport, logement, restauration ...) les Zaïrois prennent de plus en plus conscience des beautés que renferment leurs Parcs.

L'ordinaire les touristes visitant nos Parcs se recrutent plus nombreux parmi les étrangers. (cfr. tableau n°13 annexe9)

Les Belges occupent la seconde position avec 3.719 visiteurs.

Viennent ensuite les Français(1689), les Italiens(743), les Allemands(705), les Américains(603), les Suisses(421), les Belges(324), les Espagnols(211)(cfr. tableau n°13 en annexe). Les ressortissants d'autres pays en nombre négligeable ont également visité la Rwindi durant les 3 dernières années; il s'agit des pays suivants: Angleterre, Hollande, Canada, Suède, Grèce, Japon, Burundi, Portugal, Inde, Roumanie, Egypte, Danemark, Pakistan, Maroc, Autriche, Ouganda, Chine, Uruguay, Argentine.

#### D/ Les recettes.

Les revenus du tourisme à la Rwindi se répartissent en deux catégories; les recettes réalisées par l'IZCN notamment au niveau de la délégation aux visites et celles perçues par Tourhôtels. Les recettes encaissées par la délégation aux visites se rapportent à la vente de permis, livres, revenus, cartes biologiques du parc et cartes postales, à la location des gîtes et aux taxes diverses: taxes de camera, d'atterrissage et de pêche sportive. Durant l'année 1980, ces recettes se sont élevées à 112.117 Zaïres (cfr. annexe n°10). Tourhôtels est locataire de l'hôtel de la Rwindi. Elle paie à l'Etat la contribution sur chiffre d'affaires de 15% et la taxe de collectivité. Les recettes perçues dans le cadre de

L'hébergement et de la restauration ne sont pas connues au niveau de l'IZCN Rindi. Les compensations entre Tourhôtels et le Trésor s'effectuent à Kinshasa pour l'ensemble de la chaîne hôtelière. Cela explique en partie les difficultés qu'éprouvent les services compétents dans l'élaboration des statistiques relatives aux recettes du tourisme.

CHAPITRE III.: CONSIDERATIONS SUR LE TOURISME DANS LES PARCS NATIONAUX  
ET DANS LES RESERVES DE CHASSE DU ZAIRE.

De l'analyse faite tout au long de cette étude, il ressort trois faits essentiels :

- 1°) la fréquentation des Parcs Nationaux du Zaïre ne réalise pas de progrès;
- 2°) le tourisme cynégétique n'est plus pratiqué;
- 3°) les revenus du tourisme ne sont pas connus avec précision.

Ce bilan, on ne peut s'en douter, est manifestement négatif. Faisons l'autopsie de cet état de choses afin d'en dégager les causes profondes et d'envisager des solutions adéquates pour un meilleur avenir.

Durant la période étudiée c'est-à-dire de 1972 à 1978, la moyenne de fréquentation touristique est de 8.005 visiteurs. Seule l'année 1976, considérée comme la meilleure, a totalisé un nombre de touristes qui s'écarte sensiblement de la moyenne avec un surplus de 1.061 visiteurs. En 1973, 1974, 1977 et 1978, on a enregistré respectivement 8.822, 8619, 8.263 et 8.038 touristes. Ces nombres sont très voisins de la moyenne. Avec 6.540 et 6.460 visiteurs, les années 1972 et 1975 ont connu une fréquentation faible située en dessous de la moyenne. Il est aussi à remarquer que, à chaque légère augmentation du nombre de visiteurs, succède une baisse au cours de l'année suivante. cfr tableau n°7) page.9.

De même, la stagnation s'observe au niveau de chacun des parcs, à l'exception du Parc National de Kahuzi-Biega qui a réalisé un bond en 1978 (1.143 visiteurs contre 562 en 1977) partout le nombre de touristes n'a guère progressé pendant la période en question. (cfr tableau 1 à 5 pages 4 et 6) Quant aux parcs de la Maïko et de la Salonga, le tourisme est encore à un stade embryonnaire. Ils ne reçoivent que des visiteurs occasionnels de passage. La question qui nous vient à l'esprit est celle de savoir à quoi est due cette situation. Les raisons sont bien sûr multiples.

A notre humble avis, le motif fondamental de la faible fréquentation de nos parcs nationaux réside dans la politique de conservation intégrale prônée par le Zaïre en matière de gestion des parcs nationaux. Certes, ce legs colonial a connu une certaine évolution.

De la protection absolue on est passé à "la conservation QUASI intégrale, c'est-à-dire sans intervention intempestive"(1). Cette nuance implique déjà l'idée d'intervention mais prudente. Cependant parmi les trois objectifs poursuivis par les parcs nationaux du Zaïre, l'accent est toujours mis sur la conservation. La recherche scientifique et l'exploitation touristique sont reléguées au second plan. En effet, pour l'ensemble des parcs, seule la sous-station de recherches de Lulimbi au Parc national des Virunga est fonctionnelle. Il faut avouer que cela est insuffisant pour ce grand pays dont les parcs couvrent une superficie de 70.800 Km<sup>2</sup>. Sans nous étendre sur ce point, signalons que même au niveau de Lulimbi, l'équipe de chercheurs est très réduite. Lors de notre passage, en mai 1981, nous y avons trouvé 5 unités dont deux belges suffisamment équipés et 3 jeunes Zaïrois à peine sortis d'Université, très motivés, mais souffrant du manque d'encadrement et d'équipement.

Le tourisme est sévèrement contingenté. Nous l'avons démontré plus haut en parlant de l'organisation du tourisme au Secteur des Rwindi-Rutshuru au Parc National des Virunga \*\*.

L'aménagement des pistes, le manque d'installations artificielles (miradors, affûts, points d'eau), l'interdiction aux touristes de quitter les pistes lors des visites, tout témoigne de l'attachement à la politique de non-intervention. Nous avons également fait mention du contraste frappant existant entre les parcs nationaux zaïrois et ceux des pays de l'Afrique de l'Est (Kenya, Ouganda et Tanzanie) remarquables par leur ouverture au tourisme et la création d'unités de recherches sur la vie sauvage "Wildlife Research Units".

Le colonisateur belge avait raison, dans une certaine mesure, de prôner la conservation stricte. Celle-ci a servi de remède radical aux hécatombes infligées au cheptel sauvage et à la menace de disparition qui pesait sur certaines espèces comme l'éléphant, le rhinocéros, la girafe... par suite du choc de la nouvelle civilisation introduite par le colonisateur.

Par ailleurs, la politique de conservation intégrale a été extrêmement bénéfique pour la grande faune zaïroise. Les vicissitudes et les événements malheureux que le Pays a connus au lendemain de son accession à l'indépendance auraient vite fait d'exterminer certaines espèces animales.

---

(1) IZCN : informations de base p.2

\*\* Seule la portion de la plaine située au Sud du Lac est ouverte au tourisme.

Voici un témoignage combien pathétique de Verschuren au sujet du Parc National de la Garamba : "En 1958, (...) nous pouvions compter dix mille éléphants et mille rhinocéros, une faune exceptionnelle qui s'est maintenue intacte jusqu'en 1963. En 1968 ? Durant cinq années, le Parc National de la Garamba a malheureusement souffert plus que tout autre réserve du Congo (...). Les rebelles et les braconniers soudanais ont presque entièrement exterminé les grands animaux de la Garamba(...). Je garde malgré tout un espoir, un tout petit espoir : cinq cents éléphants, cinquante ou soixante rhinocéros, c'était la population de la Garamba vers 1930, avant sa protection intégrale. En trente ans de conservation stricte, les chiffres avaient atteint les sommets vertigineux de 1963. Alors, si le parc est à nouveau bien protégé, peut-être retrouvera-t-il, un jour, sa splendeur d'antan ? ...".(1). Les succès de la conservation intégrale et l'habitude acquise par les Zaïrois à son égard ont marqué des derniers au point que, pour le Zaïre, cette politique passe pour être la seule concevable en matière de gestion des parcs nationaux. En inaugurant, de façon prudente, la mise à la disposition de certains secteurs des parcs au tourisme, le Zaïre a fait un grand pas. Nous pensons que, dans sa sagesse, notre Pays poursuivra la remise en question de cette politique. Loin de nous l'idée de la rejeter d'emblée. Nous souscrivons plutôt à l'opinion de Delvingt lorsqu'il dit: "Je ne suis à priori ni pour une conservation intégrale, ni pour une intervention systématique; je dis qu'il faut établir un dossier pour préparer une décision justifiée".(2). Sans prétention aucune, nous osons croire que la présente étude jette les bases d'une série de travaux à entreprendre dans ce sens.

En matière de tourisme précisément, il serait souhaitable que les plans d'aménagement de nos parcs fassent l'objet de révisions. Qu'il nous soit permis d'avancer ici quelques suggestions concrètes. Nous nous référons, pour la plupart des cas, au Parc National des Virunga que nous connaissons mieux pour l'avoir visité. Néanmoins, les propositions demeurent valables et applicables à d'autres parcs.

L'espace réservé au tourisme est trop restreint comme en témoigne Verschuren pour le Virunga: "Si le Parc National des Virunga couvre plus de 1/4 de la Belgique, la superficie des plaines parcourues par le visiteur n'excède pas 400 Km<sup>2</sup>...". (3).

(1) Verschuren J.- 1970? Mourir pour les éléphants pp. 27 et 28.

(2) Delvingt 1974. -Organisation de la conservation de la Nature: Le modèle Zaïrois... In Zoologie et Assistance technique que p. 265.

(3) Verschuren J. 1974 Milieux naturels et mammifères du Parc National des Virunga. Rev. Léopard p. 5



L'on peut avantageusement envisager l'ouverture de nouvelles pistes au Sud du secteur des Rwindi-Rutshuru. Le secteur Nord de la Haute Semliki est susceptible d'être exploité touristiquement : il présente, en effet, des ressemblances avec la plaine des Rwindi-Rutshuru. Comme celle-ci, la Haute Semliki est couverte en grande partie de savanes et abrite une faune adaptée aux milieux ouverts "éléphants, buffles, cobs... Ishango servirait de station touristique à ce secteur.

L'exploitation touristique en tant qu'industrie exige un certain nombre d'investissements relatifs à l'établissement des structures d'accueils, à l'entretien des routes et des pistes, à la publicité... En ce qui concerne la publicité, l'IZCN et l'ONT ne ménagent aucun effort pour faire connaître nos parcs. Cet effort semble être plus orienté vers l'étranger. Les nationaux ont également besoin d'un peu plus d'information et de sensibilisation. Le Pays dispose de moyens nécessaires pour ce faire : la radio et la télévision.

L'état des routes et des pistes laisse encore à désirer. Construites en terre, elles exigent un entretien régulier. Lors de notre voyage pour le parc national des Virunga, la route Goma-Lubero présentait beaucoup de trous. A l'annonce de l'arrivée d'un Commissaire d'Etat, on s'était empressé d'arranger le tronçon proche de l'entée du parc. Malheureusement les engins, dans leur vétusté, ne pouvaient tenir.!

Hormis les Virunga dont l'hôtel de la Rwindi offre aux touristes un cadre à tous égards suffisant, les autres parcs n'ont que des gîtes.

Sans doute plaira-t-il au Conseil Exécutif de débloquer des fonds pour l'asphaltage des routes (et des pistes) et pour l'amélioration des structures d'accueil.

Dans le même ordre d'idée, nous suggérerions que des minibus soient prévus pour le transport des visiteurs à l'intérieur des secteurs aménagés. Cette responsabilité peut être confiées à des sociétés privées.

Il est vrai qu'un parc national n'est pas un ZOO; nous pensons cependant qu'il faut donner aux hôtels l'occasion d'observer les animaux; d'où la nécessité de miradors et de points d'affût. Les animaux finissent par s'habituer à ces installations.

Au cours de notre étude, nous avons signalé qu'à partir de 1978, l'ONT a fait des progrès quant à la ventilation des touristes. Nous ne doutons pas des efforts que déploie cet organisme en vue de trouver un système adéquat d'élaboration et de présentation des statistiques. Les recettes du tourisme, en particulier, doivent être connues avec exactitude.

Nous ne pouvons parler des recettes sans évoquer leur utilisation. A notre humble avis, les parcs nationaux, en tant que générateurs de fonds par le tourisme, devraient, sinon s'autosuffire, du moins alléger la charge au Conseil Exécutif en matière de la conservation de la Nature. Le département de l'ECNT et l'IZCN éprouvent, sans nul doute, des difficultés pour le paiement et l'équipement du personnel et pour le financement des projets de recherche. A notre arrivée à la Rwindi en mai 1981, tout le personnel du Parc National des Virunga connaissait un retard de paiement de 3 mois! Le personnel technique et particulièrement les gardes sont dépassés par l'ampleur et l'intensité du braconnage. Nous avons été très ému du courage héroïque de ce personnel face aux braconniers toujours plus nombreux, mieux armés et soutenus! Tenez, à notre arrivée à Goma, le conservateur Kunyeki de la Rwindi était sous les verroux pour avoir fait arrêter un délinquant! Cinq mois plus tôt, en décembre 1980, Monsieur Van Gysel, chercheur belge en service à Lulimbi fut grièvement touché par une balle des braconniers sans qu'il ne les eût inquiétés! Trente trois fusils ont été saisis, rien qu'à la Rwindi, de janvier à avril 1981.

Lors de nos enquêtes, les gardes et les villageois nous révélèrent que le braconnage diminuait aux secteurs centre grâce à une stratégie nouvelle appliquée par le Conservateur en Chef Tatala. Cette stratégie consiste à inviter les Chefs des villages et les villageois eux-mêmes à dénoncer les braconniers au personnel de l'IZCN. Les braconniers sont à leur tour invités à remettre leurs armes et à abandonner le braconnage sans encourir de poursuites judiciaires! Ce recours à une solution à l'amiable est très louable. Elle accuse cependant la position de faiblesse dans laquelle se trouve l'IZCN face aux braconniers.

Après cette parenthèse, nous proposerions qu'une partie des recettes réalisées au niveau des parcs, soit utilisée sur place pour le paiement du personnel. Le reste pourrait être versé dans les comptes de l'Etat.

L'IZCN et son département de tutelle pourront l'utiliser pour l'équipement et autres dépenses. Ainsi les recettes du tourisme pourront servir les intérêts de la Conservation de la Nature en la rendant plus efficace par l'efficience du personnel.

Outre la politique de Conservation intégrale, d'autres causes secondaires viennent gréver le progrès du tourisme dans nos parcs nationaux.

Le Conseil Exécutif est très préoccupé par le problème de sécurité, ce qui est logique et louable. Cette sécurité doit être renforcée au niveau des régions de manière à permettre que certains aéroports comme ceux de Kisangani, Goma, Isiro, Buta... puissent desservir les lignes étrangères. Ces aéroports sont actuellement sous-exploités.

La décentralisation régionale facilitera, nous en sommes convaincu, les mouvements touristiques. Car, le passage obligatoire des touristes par la Capitale fait perdre à ces derniers et du temps et de l'argent et ipso facto constitue un frein aux flux touristiques.

Certains petits détails dont l'impact est plus considérable qu'on ne le pense, valent la peine d'être épinglés. Point n'est besoin de rappeler ici l'hospitalité légendaire de notre pays. Mais si à cela s'ajoutaient le respect de l'heure et la courtoisie de la part de notre société aérienne, l'assouplissement des formalités, l'octroi de réductions à la manière de celles accordées aux participants aux foires de Kinshasa..., nos parcs seraient encore plus fréquentés.

Nous avons suggéré plus haut l'amélioration des structures d'accueils au niveau des parcs. Dans l'immédiat, en attendant que l'hébergement change, une planification de l'accueil des visiteurs dans le temps et dans l'espace s'impose. Afin de prévenir le dépassement de la capacité limite des hôtels et des gîtes existants, il est à conseiller que les réservations des chambres se fassent 3 mois environ d'avance et que durant la période de pointe qui coïncide avec les grandes vacances, priorité soit accordée aux familles accompagnées d'enfants en âge de scolarité.

Les raisons auxquelles nous venons de faire allusion sont plus ou moins prévisibles. Avec un peu de bonne volonté et une dose d'organisation, le Pays peut les atténuer voire même les éviter. Cependant certains événements ayant un impact négatif sur le tourisme échappent au contrôle. L'activité touristique est tributaire des conditions de paix et de sécurité. Les guerres et les épidémies font paniquer les clients et arrêtent le flux touristique. Or la période allant de 1972 à 1978 a été particulièrement riche en catastrophes : en 1976 une épidémie mortelle a sévi au Nord-Est du Pays, tandis qu'en 1978 le choléra a déferlé dans la région du Graben. Des tensions politiques ont éclaté entre la Tanzanie, le Kenya et l'Ouganda et des crises politiques en Angola et en Rhodésie (aujourd'hui Zimbabwe) obligeant le Pays à fermer provisoirement les frontières... Il faut rappeler que, à cette époque, la crise mondiale, exacerbée par l'inflation et l'augmentation des prix du pétrole bat son plein. Tout cela achève le tableau sombre de cette période et explique en grande partie, la chute des entrées aux frontières (cfr. graphique p. 11). Fort heureusement par sa diplomatie agissante et sa politique de bon voisinage, le Zaïre a su minimiser les conséquences fâcheuses d'une telle situation !

En dépit de toutes les difficultés évoquées plus haut, le tourisme de vue se pratique encore dans nos parcs nationaux. Il n'en va pas de même pour le tourisme cynégétique. Depuis la fermeture en 1973 de la Société Zaïre Wildlife Safari, aucun autre organisme public ou privé n'a pris la relève. L'initiative de la Société IMPOREX à laquelle nous avons fait allusion, a été découragée en vertu de l'arrêté départemental n°003/-DECNT/BCE/76 du 20 mars 1976 portant fermeture de la chasse sur toute l'étendue de la République.

Les raisons du blocage des Safaris cynégétiques et le mobile qui a poussé le département à prendre des mesures énergiques de fermeture de la chasse doivent être recherchés dans la structure même du service de chasse. A ce sujet, le rapport annuel 1978 du Bureau Ressources Fauniques est très explicite. "Malgré l'interdiction générale de la chasse, dit le rapport, (arrêté N° 003/DECNT/BCE/78 du 20 mars 1976), la chasse se pratique systématiquement de la même façon dans tous les coins de la République sous les yeux passifs de nos gardes-chasse qui sont voués à la loi anarchique des autorités politico-administratives et autres qui ne leur permettent pas de travailler comme il se doit. Cette situation

est due au fait que ces gardes chasse, depuis que les autres services publics ont été restructurés avec l'accession de notre pays à l'Indépendance sont restés sans unités de commandement direct. C'est pourquoi on voit certains d'entre eux être arrêtés arbitrairement pour avoir voulu appliquer la loi en matière de chasse ...".(1).

En termes clairs, la situation se présente de la manière suivante :

- 1°) le service de chasse qui est passé du Ministère de l'Agriculture au nouveau Département de l'ECNT garde toujours son ancienne structure de cellule du service des Eaux et Forêts;
- 2°) le code de la chasse datant du 21 avril 1937 s'avère suranné;
- 3°) le personnel préposé à la faune est abandonné à lui-même, sans encadrement ni équipement ni rémunération convenable et régulière;
- 4°) la complicité de certaines autorités politiques, administratives et militaires ouvre la porte au braconnage.

Les conséquences de cette situation ne tardent pas à se faire sentir. Les gardes chasse perdent de leur efficacité. Les recettes de chasse relatives à la délivrance de permis, aux safaris de chasse, aux taxes d'abattage et aux amendes pour chasse illicite et détention illégale de trophées, à la délivrance de certificats de légitime détention etc... ne sont plus perçues. La faune elle-même est sérieusement menacée !

Pour remédier à cet état de choses, le Département de l'ECNT prend les mesures suivantes : par arrêté susmentionné, portant mesures de sauvegarde de la faune, la chasse est fermée sur toute l'étendue du Pays, et deux ans après, une Direction chargée de l'utilisation contrôlée de la faune est créée au sein de l'IZCN.

De son côté, le Bureau Ressources Faunique élabore des propositions concrètes qu'il soumet aux instances supérieures du Département de l'ECNT. En voici les principales :

- création, organisation et équipement d'une brigade de surveillance appelée à lutter contre le braconnage;
- relance des safaris de chasse ;

---

(1) Bureau Ressources Fauniques : rapport annuel 1978 p. 1.

-organisation du Bureau de chasse au niveau de chaque région;  
création d'un centre de formation des préposés à la faune à Rutshuru.  
Le coût de ces opérations est estimé à 61.000 Z.

Malheureusement, le Département semble faire sourde oreille à ces propositions. Tous les domaines et réserves de chasse sont cédés avec leur personnel, leur matériel et leur budget à la nouvelle direction créée à l'IZCN.

Bien plus, cinq aménagistes rentrés de Garowa où ils avaient été envoyés en formation pour le compte du service de chasse sont mis à la disposition de l'IZCN. Les fonctionnaires du Bureau Ressources Fauniques sont déconcertés par l'importance grandissante que prend l'IZCN. Certains boudent la mesure, car ils refusent de comprendre que l'IZCN qui, jusqu'alors ne s'occupait que des Parcs Nationaux, soit chargé de l'Aménagement et de l'exploitation de la faune sauvage en dehors des Parcs, travail relevant de la compétence du Bureau Ressources Fauniques.

Il serait souhaitable, que, dans l'effort de la recherche des solutions, une étroite et franche collaboration existe entre le Bureau du Commissaire d'Etat, les Services administratifs du département et l'IZCN afin d'éviter des conflits de compétence qui paralysent la bonne marche des institutions.

D'autre part, il est grand temps que la nouvelle législation sur la chasse soit promulguée pour que soit débloqué le tourisme cynégétique. L'une des décisions prises par le Comité Central du Mouvement Populaire de la Révolution lors de sa dernière session ordinaire en juin dernier est la privatisation de la gestion de certaines entreprises de l'Etat. Conformément à l'esprit de cette décision, le Conseil Exécutif pourrait revenir sur l'expérience de "Zaïre Wildlife Safari" en confiant à des entreprises privées l'exploitation du tourisme cynégétique, quitte à fixer les modalités de cette exploitation de manière à donner satisfaction aux deux parties.

Nous ne pouvons laisser passer sous silence le problème épineux des archives qui sont détruites de façon systématique! Cela est d'autant plus grave que même certains responsables emportent des dossiers entiers ou en détruisent des pièces importantes, provoquant ainsi une rupture dans le processus de gestion administrative.

Une bonne éducation du personnel nous semble le seul remède efficace et durable à ce fléau.

Entre-temps, nous suggérerions que, trimestriellement, les informations et les statistiques importantes des différents services de l'administration publique soient communiquées au service Présidentiel de l'Informatique en vue de leur stockage dans les ordinateurs.

## C O N C L U S I O N

La République du Zaïre poursuit sans désespérer l'action énergique amorcée par l'ancienne métropole pour la sauvegarde de la vie sauvage. Les mérites de notre Pays dans le domaine de la Conservation de la Nature sont connus à travers le monde. Le Zaïre est membre de l'UICN et l'IZCN participe de façon active aux nombreuses assises de cet organisme international. Le souvenir de nos 23 Conservateurs et gardes morts pour la Conservation de la Nature est inoubliable. Enfin, le Président de la République du Zaïre, le Général Mobutu, compte parmi les rares éminentes personnalités qui ont reçu la plus haute distinction honorifique en Conservation de la Nature ! Ces quelques cas saillants montrent à quel point notre Pays est engagé pour sauvegarder son patrimoine naturel.

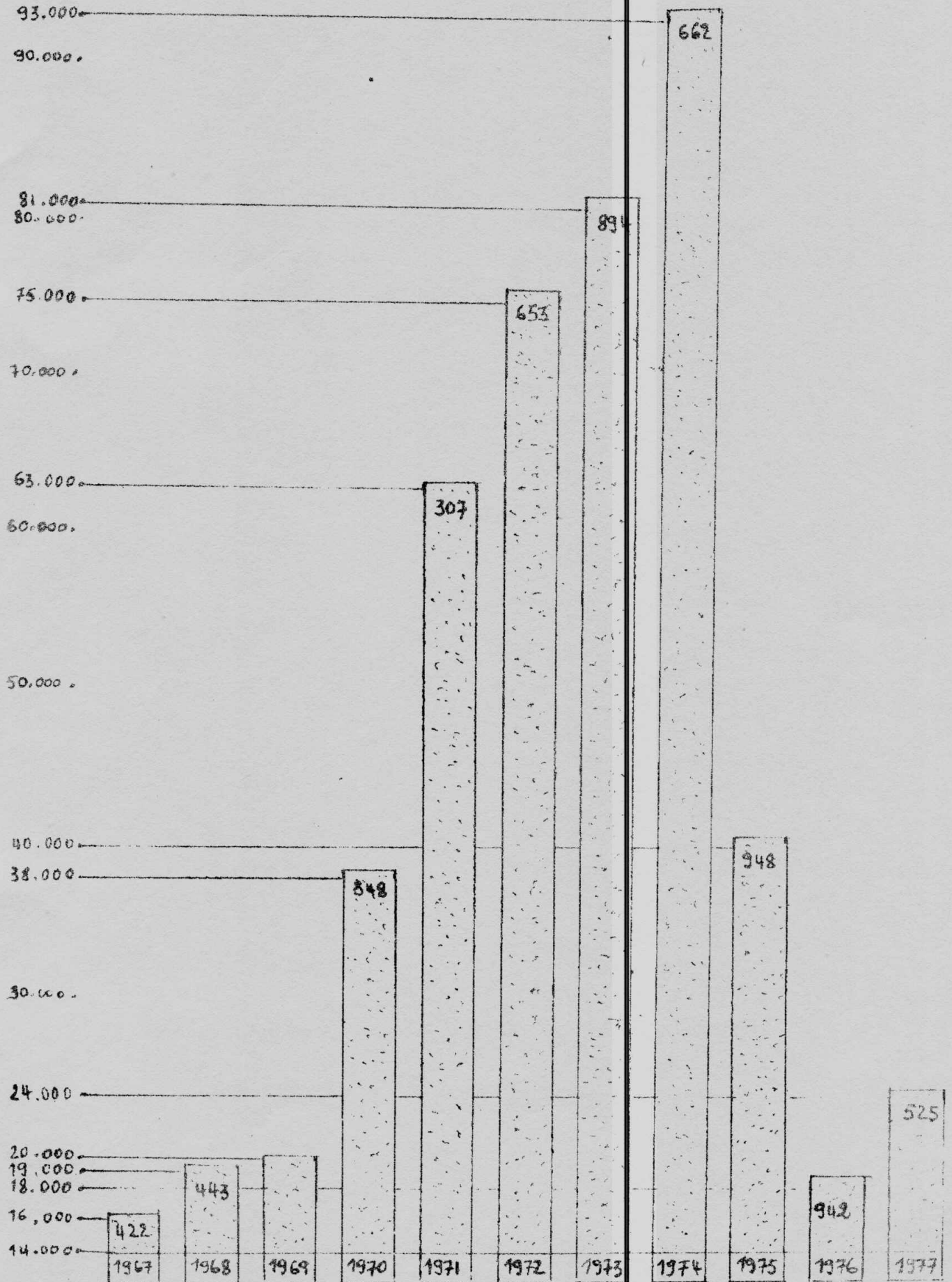
Cependant, quelle est la réalité sur terrain ? Le braconnage et la fraude battent son plein. Le personnel tant de l'IZCN que du Service de chasse est dépassé : il est sous-équipé et sa rémunération est non seulement peu proportionnelle à ses responsabilités mais aussi irrégulière ! D'où la Conservation est très peu efficace.

Oui, il est à craindre que tant d'efforts déployés et de sacrifices consentis soient annihilés et que le but visé ne soit pas atteint. Au niveau des Parcs Nationaux, le tourisme et la recherche scientifique sont sacrifiés au profit de la Conservation. Or, celle-ci nécessite des moyens humains, matériels et financiers. Le pays dispose d'un personnel aussi compétent que dévoué. Mais les fonds font défaut. Nous sommes en présence d'un cercle vicieux : la conservation est inefficace par manque de fonds que nous ne pouvons obtenir à cause d'une politique de conservation trop stricte.

Afin de briser ce cercle vicieux, il convient de rentabiliser nos réserves naturelles par une politique de gestion appropriée. L'exploitation touristique apparaît donc comme un atout, une solution toute faite. Nos réserves naturelles, génératrices de crédits par le tourisme, apporteront une bonne contribution à leur conservation.



"MOUVEMENT BAROMETRIQUE"  
 STATISTIQUES DES ARRIVEES EN R.Z.  
 de 1967 à 1977



SOURCE: O.N.T.

Annexe n° 2

Tourisme cynégétique

Liste des animaux abattus par les chasseurs sportifs clients de Zaïre Wildlife Safari du 1er janvier au 20 avril 1973.

---

Eléphants :	<u>Loxodonta africana</u> (Blumenbach)	:	14
Phacochères:	<u>Phacochoerus aethiopicus</u> (Pallas)	:	3
Bongos	<u>Boorcercus encyceros</u> (Ogilby)	:	5
Buffles:	<u>Synerus caffer</u> (Sparrman)	:	5
Bubale Lelwel:	<u>Alcelaphus buselaphus</u> (Pallas)	:	1
Cobs de thomas:	<u>Adenota kob</u> (Ersleben)	:	3
Situtungas:	<u>Limnotragus spekei</u> Sclater.	:	2
Cephalophe à dos jaune:	<u>Gephalophus silvicultor</u> (Afzelius)	:	1

---

Total : 34 animaux.

Source: Dossiers Safaris de chasse et certificats de légitime détention.  
Bureau ressources fauniques D C N & G R N Kinshasa.-

Annexe n° 3.

Tourisme cynégétique : taxes diverses.

Taxes payées par Zaïre Wildlife Safari : période du 1er janvier au 20 avril 1973 .-

Taxe d'abattage .....	345,00.00	Z.
Taxe domaine de chasse .....	20,00.00	Z.
Taxe permis spécial à l'éléphant .....	1 400,00.00	Z.
Taxe d'enregistrement pointes d'ivoire pour trophées des clients .....	356,37.50	Z.

-----  
2.121,37.50 Z.  
=====

Source : Dossiers safaris de chasse et certificats de légitime détention.  
Bureau ressources faunique D C N et G R N Kinshasa.-

Annexe 4 : Tableau n° 5

Fréquentation touristique au P.N.V : Période 72-78.

Comparaison entre la station touristique de la Rwindi (secteurs Centre) et les stations de Mutshoro et Rumangebo réunies (secteurs Nord et Sud).

Année	Rwindi	Mutshoro et Rumangebo	Total/en
1972	4.136	536	4.672
1973	3.059	3.262	6.321
1974	2.622	3.405	6.027
1975	3.267	1.443	4.710
1976	5.769	1.533	7.302
1977	5.387	1.549	6.936
1978	6.137	319	6.456
T o t a u x	30.377	12.047	42.424

Sources des statistiques : Rapports annuels ONT 72-78 Kinshasa  
Rapport annuel 1980 Station de la Rwindi  
PNV.

Annexe 5 : Tableau n°9.

Grands Mammifères rencontrés au Secteur des Rwindi-Rutshuru lors du parcours des pistes en mai 1981 et leur abondance relative.

E S P E C E S	P I S T E S					
	MUHAHA	KIBIRIZI	LULA	RWINDI	RUTSHURU	ISHASHA
<u>Papio doguera</u>	-	-	-	++	+++	+++ (Lu- limbi)
<u>Thos adustus</u>	+++	+++	++	-	-	-
<u>Loxodonta afri-</u> <u>cana</u>	+++	+	+	++	+	+++
<u>Phacochoerus</u> <u>aethiopicus</u>	+++	+++	+++	++	++	+++
<u>Hippopotamus</u> <u>Amphibius</u>	++	++++	-	+++	++++	++++
<u>Adenota Kōb</u>	+++	+++	++	+++	+++	+++
<u>Kobus defassa</u>	-	++	-	++	++	++
<u>Damaliscus Kor-</u> <u>rigum</u>	++	+++	++	+++	+++	++++
<u>Syncerus caffer</u>	+++	+++	+++	++	+++	+++

Abondance relative.

- ++++ grands troupeaux
- +++ troupeaux assez importants
- ++ petits groupes d'individus
- + individus isolés
- non observé.

## GRANDS MAMIFERES PRINCIPAUX DU SECTEUR DES RWINDI-RUTSHURU.

SUPER ORDRE	ORDRE	FAMILLE	ESPECES	Probabilité d'observation!
Ungulata	Proboscidea	Elephantidae	<u>Loxodonta africana</u> (Blumenbach)	99 %
"	Artiodactyla	Hippopotamidae	<u>Hippopotamus amphibius</u> Linné	100 %
"	"	Suidae	<u>Hylochoerus meinertzhageni</u> Thomas	2 %
"	"	"	<u>Phacochoerus aethiopicus</u> Pallas	99 %
"	"	Bovidae	<u>Syncerus caffer</u> S perman	100 %
"	"	"	<u>Damaliscus korrigum</u> (Ogilby)	100 %
"	"	"	<u>Sylvicapra grimmia</u> Linné	très rare
"	"	"	<u>Adenota kob</u> (Erxeleben)	100 %
"	"	"	<u>Kobus defassa</u> (Ruppel)	100 %
"	"	"	<u>Redunca redunca</u> Blaine	50 %
"	"	"	<u>Tragelaphus scriptus</u> Pallas	50 %
"	"	"	<u>Limnotragus spekei</u> Sclater	2 %
Carnivora	Fissipedia	Canidae	<u>Thos adustus</u> Sundervall	50 %
"	"	"	<u>Lycaon pictus</u> (Temminck)	2 %
"	"	"	<u>Felis léo</u> (Linné)	75 %
"	"	"	<u>Panthera pardus</u> (Linné)	2 %
"	"	Hyaenidae	<u>Crocota crocota</u> (Erxleben)	2 %
"	Primates	Cercopitheci- dae	<u>Papio doguera</u> (Fischer)	100 %

Sources : Observation personnelle cfr. tableau n°9.

Bourlière et Verschuren op. cit., pp. 20-80

Verschuren, Milieux naturels et Mammifères du PNV Rév. Léopard n°2, pp. 4-11.

Annexe 7 : Tableau n° 11.

Hôtel de la Rwindi : Répartition des chambres

Dénomination	Nombre de chambres	Prix/jour max 31
Suites	7	3.999,84.00 Z
Semi-luxe	34	33,77.00 Z
Standard	23	07,83.00 Z
Bagheni (double)	31	27,30.00 Z
Bagheni (double) <i>single</i>		20,48.00 Z

Source : Tourhôtels Rwindi.

Fréquentation touristique à la Rwindi - Années 1978 - 1980

Périodes de pointe

ANNEE	$\bar{X}$	$\bar{X}$	$\bar{X}$	$\bar{X}$	$\bar{X}$	$\bar{X}$
	JANV-FEVR	MARS-AVR	MAI-JUIN	JUIL-AOÛT	SEP-OCT	NOV-DEC
1978	400	600	300	800	300	800
1979	300	300	150	650	250	400
1980	150	350	200	600	200	500
$\bar{X}$ des trois années	283	413	216	683	249	666
		Pointe		Pointe		Pointe

\* Les moyennes par période ont été calculées sur base de statistiques figurant aux rapports de la station touristique de la Rwindi 78-80.

$\bar{X}$  = moyenne.



Annexe 9 : Tableau n°13

Pays ayant totalisé un nombre assez important de touristes à la Rwindi pendant les années 1978-1980.

P A Y S	1978	1979	1980	TOTAUX
Z a i r e	1.524	1.312	942	3.778
Belgique	1.713	915	1.091	3.719
France	813	477	396	1.688
Italie	233	249	261	733
Allemagne	352	172	181	705
U. S. A.	285	162	156	603
Suisse	213	109	99	421
Rwanda	127	121	76	324
Espagne	57	58	96	211

Autres pays voir p.35.

Annexe n° 1<sup>0</sup>.

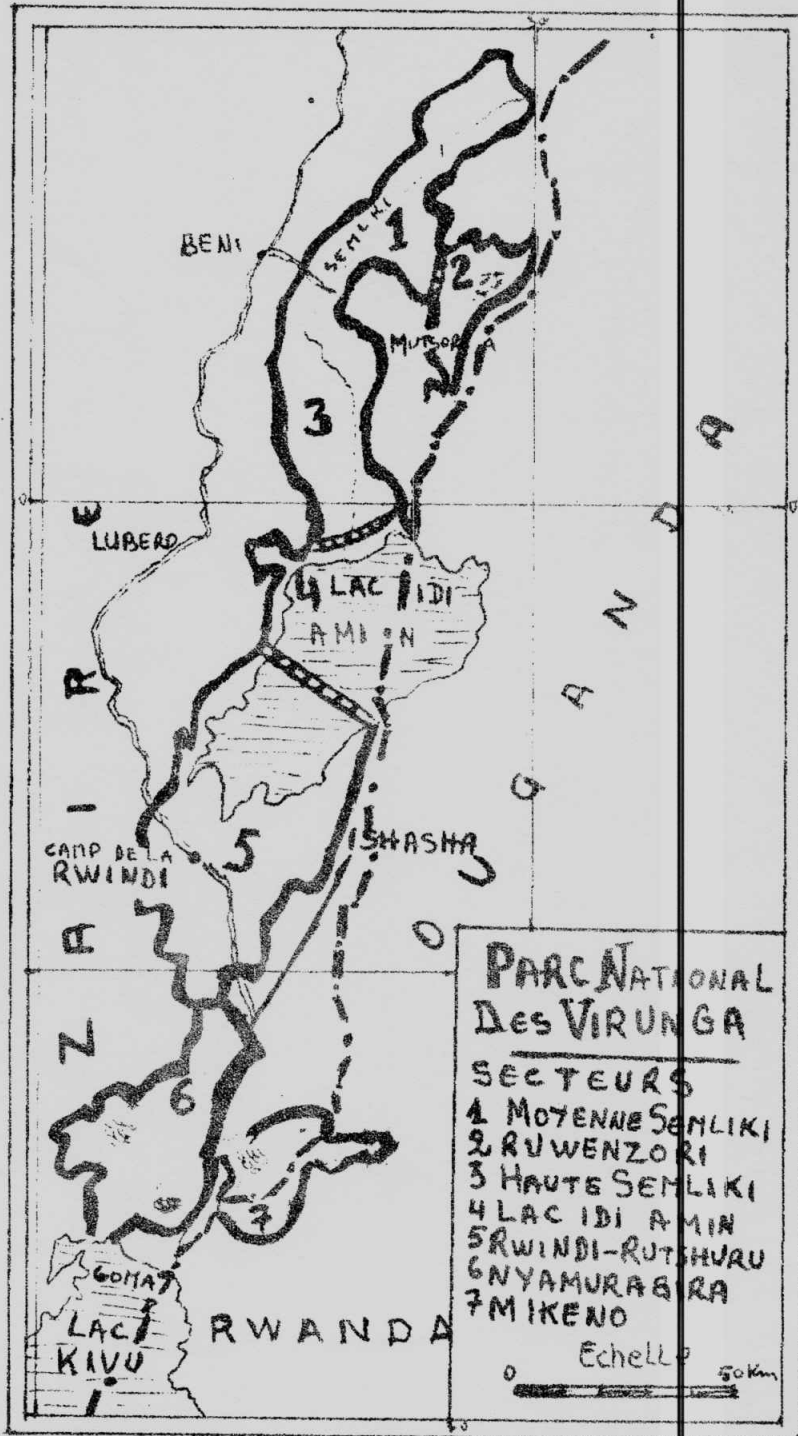
Recettes du tourisme à la Rwindi (Secteurs Centre Parc  
National des Virunga) - Année 1980.

---

Vente permis de visite :	74.760 Z.
Taxes caméra, atterrissage avions et produits touristiques perçus collectivement dans les quit- tanciers	6.358 Z.
Taxe de pêche sportive	2.820 Z.
Vente des livres "Oiseaux du Zaïre"	17.500 Z.
Vente revue <i>Léopard</i>	3.240 Z.
Vente cartes biologiques	5.370 Z.
Vente cartes postales	2.021 Z.
Logement gîte entrée Vitsumbi	48 Z.
Total	<hr/> <b>112.117 Z.</b> <hr/> <b>=====</b>

Source : Rapport annuel 1980, Station touristique de la Rwindi.

Note : Les recettes réalisées par Tourhôtels dans le cadre de l'héber-  
gement et de la restauration n'entrent pas dans les rapports offi-  
ciels de la Station de la Rwindi.



**PARC NATIONAL  
Des VIRUNGA**

- SECTEURS**
- 1 MOYENNE SEMLIKI
  - 2 RUWENZORI
  - 3 HAUTE SEMLIKI
  - 4 LAC IDI AMIN
  - 5 RWINDI-RUTSHURU
  - 6 NYAMURABIRA
  - 7 MIKENO

Echelle 50 km

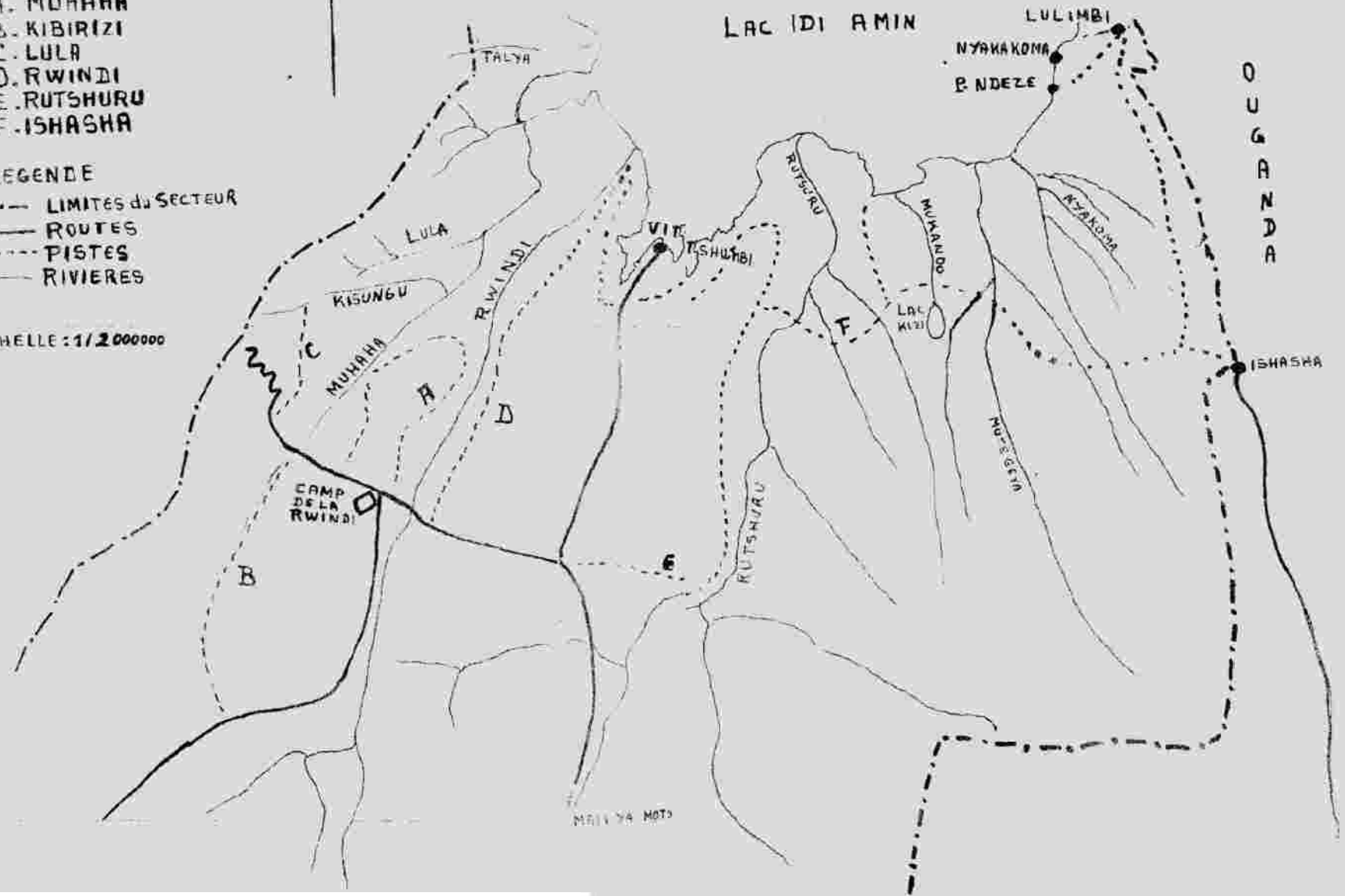
# PISTES TOURISTIQUES SECT. RWINDI-RUTSHU

- A. MUHAHA
- B. KIBIRIZI
- C. LULA
- D. RWINDI
- E. RUTSHURU
- F. ISHASHA

## LEGENDE

- - - LIMITES du SECTEUR
- ROUTES
- · - · - PISTES
- RIVIERES

ECHELLE : 1/200000





LISTE DES ZONES DE PROTECTION ET D'AMENAGEMENT DE LA FAUNE.

- A.- Parc National des Virunga
  - B.- Parc National de la Garamba
  - C.- Parc National de l'Upemba
  - D.- Parc National de la Maiko
  - E.- Parc National de Kahuzi-Biega
  - F.- Parc National de Salonga Nord
  - G.- Parc National de la Salonga Sud
  - H.- Parc National de DKundelungu
  - I.- Zone annexe du Parc National des Kundelungu
- 
- 1.- Réserve de faune du Bomu (partie occidentale)
  - 2.- Réserve de faune du Bomu (partie orientale )
  - 3.-4-5-6-7 Domaines de chasse réservée de la Bili-Uele
  - 8.-9- Domaine de chasse réservé des Azande
  - 10.- Domaine de chasse réservée de Gangala na Bodio
  - 11.-12 Domaine de chasseréservée de Mondo-Missa
  - 13.- Domaine de chasseréservée de la Rutshuru
  - 14.- Réserve zoologique et forestière de la Bombo-Lumene
  - 15.- Domaine de chasse réservée de la Bombo-Lumene
  - 16.- Domaine de chasse réservée de Swa-Kibula Chutes
  - 17.- Réserve totale de chasse de Swa-Kibula Chutes
  - 18.- Réserve totale de chassedu Gungu
  - 19.- Domaine de chasse réservée de Gungu
  - 20.- Réserve totale de chasse des Alunda Totshokwe
  - 21.- Domaine de chasse réservée de Sandoa
  - 22.- Domaine de chasse réservée de Bushimai
  - 23.- Réserve totale de chasse de la Bushimai
  - 24.- Réserve à Eléphants ( Kaniama )
  - 25.- Réserve partielle de chasse à l'Oribi et à l'hippopotame dans les eaux Delcommune ( Volwezi )

- 26.- Réserve intégrale zoologique et forestière des Monts Homa s
  - 27.- Réserve totale de chasse de Mufufya ( Kambove)
  - 28.- Réserve totale de chasse de Kiziba-Baluba (Kipushi)
  - 29.- Réserve partielle de chasse à l'hippopotame, au Damalisque  
au Cob Lechwé
  - 30.- Domaine de chasse réservée de Lubudi
  - 31.- Réserve totale de chasse de la Luama ( Kalemie )
  - 32.- Domaine de chasse réservée de la Luama ( Kabambare)
  - 33.- Réserve totale de chasse ( Kabambare )
  - 34.- Domaine de chasse réservée - Secteur de la Kilombwe
  - 35.- Domaine de chasse réservée d-Secteur de Kinembwe
  - 36.- Réserve du Lac Fwa
  - 37.- Réserve à Hippopotame
  - 38.- Réserve à Hippopotame
  - 39.- Réserve à Hippopotame
  - 40.- Réserve totale de chasse du Kibali - Ituri
  - 40.-bis. Domaine de chasse réservée de la Maika
  - 41.- Réserve totale de chasse de Rubi - Tele
  - 42.- Domaine de chasse réservée de la Mole ( Libenge )
  - 43.- Réserve à Hippopotame
  - 44.- Réserve de l'île aux Singes
  - 45.- Réserve totale de chasse de la N'sele.
-

ABREVIATIONS

- D C N & G R N : Direction Conservation de la Nature et Gestion  
des Ressources Naturelles.
- E C N T : Environnement Conservation de la Nature et  
Tourisme
- I N S : Institut National des Statistiques
- I Z C N : Institut Zaïrois pour la Conservation de la Nature
- O N T : Office National du Tourisme
- U I C N : Union Internationale pour la Conservation de la  
Nature et de ses Ressources.

G L O S S A I R E

Effet multiplicateur :

Voici comment cet effet est décrit dans la publication américaine  
citée par U.I.O.O.T.,  
Etude économique du tourisme mondial, 1968, p. 36 (Tourism and the  
United States Far and Pacific Air Passenger Market. Civil Aeronautic  
Board, Washington, November 1966, p. 8):

" L'argent dépensé par les visiteurs étrangers affecte profondément  
" l'économie d'un pays. Par exemple, lorsqu'un visiteur paie sa note  
" d'hôtel, la direction de l'hôtel utilisera l'argent du visiteur  
" pour acquitter les différentes dettes qu'elle aura contractées, ou  
" pour procéder à des investissements, dont bénéficiera le visiteur  
" étranger - dans l'équipement électrique, les installations télépho-  
" niques, le personnel et d'autres biens et services. A leur tour,  
" les bénéficiaires utiliseront l'argent qu'ils auront reçu pour ac-  
" quitter leurs propres dettes et pour subvenir à leurs besoins per-  
" sonnels. L'argent du visiteur peut être ainsi dépensé plusieurs  
" fois et réparti entre différents secteurs de l'économie, engendrant  
" chaque fois de nouveaux revenus jusqu'à ce qu'une "fuite" (importe-  
" tions, investissements à l'étranger, thésaurisation, et autres dé-  
" viations) retire l'argent de la circulation. Cette série ininterrom-  
" pue de la conversion de l'argent du visiteur constitue "l'effet  
" multiplicateur". Plus grand sera le nombre de mains par lesquelles  
" sera passé cet argent, plus favorables seront les répercussions sur  
" le produit national brut et sur les comptes du pays".



Fourré : "Type de végétation arbustif fermé, sempervirent ou décidu, généralement peu pénétrable, souvent morcelé, à tapis graminéen absent ou discontinu". Définition de Yengambi, 1956, citée par Bourlière et Verschuren op. cit. p.

Groben : Grande fosse tectonique de l'Afrique centrale.

Tourisme : "Terme s'appliquant aux voyages d'agrément. Ensemble des activités humaines mises en oeuvre pour réaliser ce type de voyage. Industrie coopérant à la satisfaction des besoins du touriste". (Réf. Dictionnaire International du Tourisme, publié par l'Académie Internationale du Tourisme de Monte-Carlo, 1953) cité par Kabala M. op. cit. p. 170.

#### LISTE DES CARTES

1. Secteurs du Parc National des Virunga.
2. Pistes touristiques du Secteur des Rwindi-Rutshuru
3. Zones de Protection et d'Aménagement de la Faune.

+ +  
+

B I B L I O G R A P H I E

1. ASIBEY, E.O.A. 1972.- La faune sauvage comme source de protéines en Afrique. F.A.O. Nairobi, 11 p.
2. BOURLIÈRE, F et VERSCHUREN J. 1960.- Introduction à l'écologie des Ongulés du Parc National Albert. Exploration du Parc National Albert, mission F. Bourlière et J. Verschuren, fasc. 1. Impr. HAYEZ Bruxelles, 158 p.
3. BULLETIN DE L'UICN 1972.- Le point de vue de l'UICN : le tourisme, bienfait ou menace pour les régions naturelles. Nouv. série vol. 3 n° 9, p. 4.
4. IDEM 1973.- Valeur des ressources fauniques en Afrique. Nouv. série, vol. n° 1, p. 2.
5. DE GROMBRUGGHE, S.A. 1967.- Chasse et Conservation de la Nature. Les Naturalistes Belges, t.48 n° 6 Bruxelles .
6. DE GRAAFF 1974.- The role of the national Parks in the contemporary south african scene, J1.5 Afr. bid. Soc. 15 pp. 6-23.
7. DELVINGT, W. 1974.- Organisation de la Conservation de la Nature : le Modèle Zaïrois et la Création de la station de recherches de Iulimbi, in Zoologie et Assistance technique, Pubic. FULREAC, Impr. G. Michiels Liège, pp. 257-257.
8. DE SAEGGER, H. 1953.- Les Parcs Nationaux du Congo Belge. in Le Grand Livre de la faune africaine et de sa chasse, Ed. Schmid. Zurich et R. Kister, Genève pp. 225-237
9. FRECHROP, S. 1941.- Animaux protégés du Congo Belge et du Rwanda - Urundi. Ann. C.B., Sc. Zool. sér.II, t.III, fasc. 3 p.568-693.
10. FREDERICQ, S. 1970.- Aspects économiques de l'exploitation des Parcs Nationaux et réserves naturelles. Bull. du CEPSE n°s 88-89 Lubumbashi, pp. 25-39.
11. DEMINGWAY, P. 1969.- Le tourisme cynégétique au Kenya. F.A.O., Lomé pp.

12. HEYMANS, J.C. 1973.- Exploitation de la Faune Sauvage en République du Zaïre. Les Naturalistes Belges, t. 54 n° 6 Bruxelles pp. 1-9
13. IDEM, 1976.- Contribution à la création de Zones cynégétiques du Haut-Shaba. Bull. CEPSE n°s 112-113 Lubumbashi, pp. 15
14. IDEM, 1979.- Homme et Nature, une coopération indispensable. L'Etudiant Zaïrois Vie et Vue n° 4 Kisangani, pp. 26-39.
15. HUKLEY, 1960.- La Grande Faune et le Tourisme; in La Protection de la Grande faune et des habitats naturels en Afrique Centrale et Orientale UNESCO.
16. I.A.C.N., 1975.- Rapport annuel, Kinshasa
17. IDEM, S.D.- Conservation de la nature et de ses ressources : informations de base, Parcs Nationaux et réserves naturelles du Zaïre. SL. 20 p.
18. KABALA, M. 1976.- Aspects de la Conservation de la Nature au Zaïre. Ed. Lokole, Kinshasa, 312 p.
19. MAKABUZA, K. 1973.- Les Parcs Nationaux du Kenya et de Tanzanie inédit Kinshasa, 35 p.
20. IBURANUWE, A. 1969.- Politique des Parcs Nationaux en République Démocratique du Congo et le plan d'aménagement d'un parc. F.A.O. Lomé, ..
21. HOISAN, G. 1969.- Besoins prioritaires en matière de recherches et d'information pour le développement et l'aménagement des Parcs Nationaux? F.A.O., Lomé, ..
22. MOKWA, A.J. 1969.- Brèves considérations sur la coordination des mesures d'aménagement des Parcs Nationaux contigus de pays voisins. F.A.O., Lomé, ..
23. OIELA T. 1976.- Contribution à l'étude de la Protection de la faune en République du Zaïre, Mémoire de licence, inédit Kisangani, 100 p.
24. O.N.T. 1972-1978.- Rapport annuels. Kinshasa
25. PIERRET, P.V. 1970.- La place de la faune dans le relèvement du niveau de vie rurale au Zaïre. UICN SL, 25 p.

26. RUYEN, J.C. 1974.- Le Zoologue face aux problèmes de développement du Tiers-Monde. In Zoologie et Assistance technique, Publ. FUIREAC, Impr. G. MICHELS, Liège, pp. 9-25.
27. IDEM, 1974.- Organisation de La Conservation de La Nature en Afrique de l'Est : Le Modèle Tanzanien et l'Institut de Recherches du Serengeti. In Zoologie et Assistance technique, Publ. FUIREAC, Impr. G. MICHELS, Liège, pp. 269-291.
28. SIRADIOW, D. 1975.- Le Zaïre aujourd'hui. Ed. Jeune Afrique, Paris, 264 p.
29. THIERESHER J. 1969.- African National Parks and Tourism, An inter-Linked Future. F.A.O. Lomé, .
30. U.N.E.S.C.O, S.D.- La Conservation et la Préservation des Ressources Biologiques. Tome III, L'exploitation, l'aménagement et la Conservation des Ressources d'origine animale. AUBESAM UNESCO, Paris, 71 p.
31. VIERSCHUREN, J. 1970.- Mourir pour les éléphants. Ed. L. Guypers, Bruxelles, 223 p.
32. IDEM, 1974.- Milieux naturels et mammifères des plaines du Parc National des Virunga. Rev. Léopard n° 2. INCN Kinshasa pp. 4-11.
33. IDEM, 1974.- Nouvelles récentes de l'INCN.- Parcs Nationaux. In Rev. Léopard n° 2 INCN Kinshasa pp. 12-19.
34. VAN DER BECKE, J.P. 1974.- Liste des principaux Grands Mammifères du Parc National des Virunga. Rev. Léopard n° 4, INCN Kinshasa pp. 32-34.



Photo n° 1. Entrée du Camp de la Rwindi. A l'arrière plan, le Restaurant-Bas et la délégation aux visites. P N V



Photo n° 2 : Un éléphant traversant l'hôtel de la Rwindi.



Photo n° 3. Quelques autorités de l'IZCN de g. à d.  
- Le responsable du Bureau de liaison IZCN Goma  
- Cit. Mankoto : Directeur Technique et Scientifique IZCN  
- Cit. Tatala : Conservateur en chef IZCN Rwindi.  
- Cit. Kuniki : Conservateur IZCN Rwindi.



Photo n° 4. Personnel technique et scientifique de la Rwindi et de Lulimbi accueillant le D.T.S. MANKOTO.



Photo n° 5. Syncerus caffer en fuite, vus de la piste de la MUHAHA PNV.



Photo n° 6. Adenota Kob mâle au niveau de la piste d'ISHASHA PNV.



Photo n° 7. Drapeau devant la Station de Rumangabo et le volcan Nyamulagira PNV.



Photo n° 8. Gardes et agents du domaine de chasse de la Rutshuru.



TABLES DES MATIERES

=====

	<u>Page</u>
Remerciements .....	1
Introduction .....	2
Méthode .....	3

RESULTATS

CHAP. I : LE TOURISME DE VUE ET LA CHASSE SPORTIVE.

1. LE TOURISME DE VUE

1.1. La ventilation des visites par Parc .....	4
1.2. Comparaison des différents parcs selon le nombre de touristes reçus et selon les fluctuations des visites...	10
1.3. Comparaison entre étrangers et nationaux .....	12
1.4. Le nombre de touristes internationaux comparé à celui des visiteurs habitant le Zaïre .....	13
1.5. Comparaison entre les entrées aux frontières et la fréquentation des 5 Parcs Nationaux.....	13
1.6. L'exploitation touristique des Parcs Nationaux du Zaïre comparée à celle des parcs de certains pays africains .....	14

2. LA CHASSE SPORTIVE OU TOURISME CYNEGETIQUE.

2.1. Les Safaris de chasse .....	15
2.2. Situation actuelle .....	16
3. <u>RECETTES DU TOURISME.</u> .....	17

CHAP. II. LE TOURISME AU PARC NATIONAL DES VIRUNGA.

Méthode, Matériel et itinéraire parcouru.....	19
---	----

RESULTATS.

1. La ville de Goma et son importance touristique pour le Parc National des Virunga .....	22
2. Organisation du tourisme au Parc National des Virunga....	23.

	<u>Pages</u>
2.1. Le tourisme dans les secteurs Nord et Sud. . . . .	23
2.2. Le tourisme dans les secteurs Centre. . . . .	24
1°) Le milieu naturel. . . . .	24
2°) L'organisation administrative. . . . .	27
A/ Le personnel. . . . .	27
B/ La gestion technique. . . . .	28
3°) L'activité touristique proprement dite . . . . .	29
A/ Le Camp de la Rwindi et l'hébergement des visiteurs. . . . .	29
B/ Les pistes. . . . .	31
Caractéristiques des pistes . . . . .	32
Le parcours des pistes et l'observation des animaux. . . . .	33
C/ La fréquentation touristique. . . . .	34
D/ Les recettes. . . . .	35
CHAP. III. CONSIDERATIONS SUR LE TOURISME DANS LES PARCS NATIONAUX ET DANS LES RESERVES DE CHASSE DU ZAIRE. . . . .	37
CONCLUSION. . . . .	47
ANNEXES . . . . .	48
CARTES. . . . .	
LISTES DES ZONES DE PROTECTION ET D'AM2NAGEMENT DE LA FAUNE. . . . .	61
ABREVIATIONS. . . . .	63
GLOSSAIRE. . . . .	63
BIBLIOGRAPHIE. . . . .	65
PHOTOS. . . . .	68
TABLE DES MATIERES . . . . .	72

